

L'indice de développement
régional et la persistance
des inégalités

Abdelaziz Kacem
Le poignard d'Esmeralda

Leaders



Fadhel
1948-2025
Jaziri
La pensée, le spectacle

Mohamed-El Aziz Ben Achour : **La Tunisie et l'Union française**

N° 172 - Septembre 2025 - 6 DT • www.leaders.com.tn

VOTRE PARTENAIRE IDÉAL SUR LES CINQ CONTINENTS



Editorial

- 3** • L'école, la grande bataille de la Tunisie
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 14** • L'aide internationale : levier du développement économique, social et culturel ou instrument de domination sans fin ?
Par Riadh Zghal

Economie

- 16** • L'indice de développement régional et la persistance des inégalités
Par Habib Touhami

Nation

- 18** • Plan 2026-2030 : Comment façonner la Tunisie de demain

Chronique

- 20** • Le poignard d'Esmeralda
Par Abdelaziz Kacem

International

- 26** • La dépendance stratégique de l'Occident aux terres rares chinoises
Enjeux géopolitiques et perspectives
Par Elyes Ghariani

Agriculture

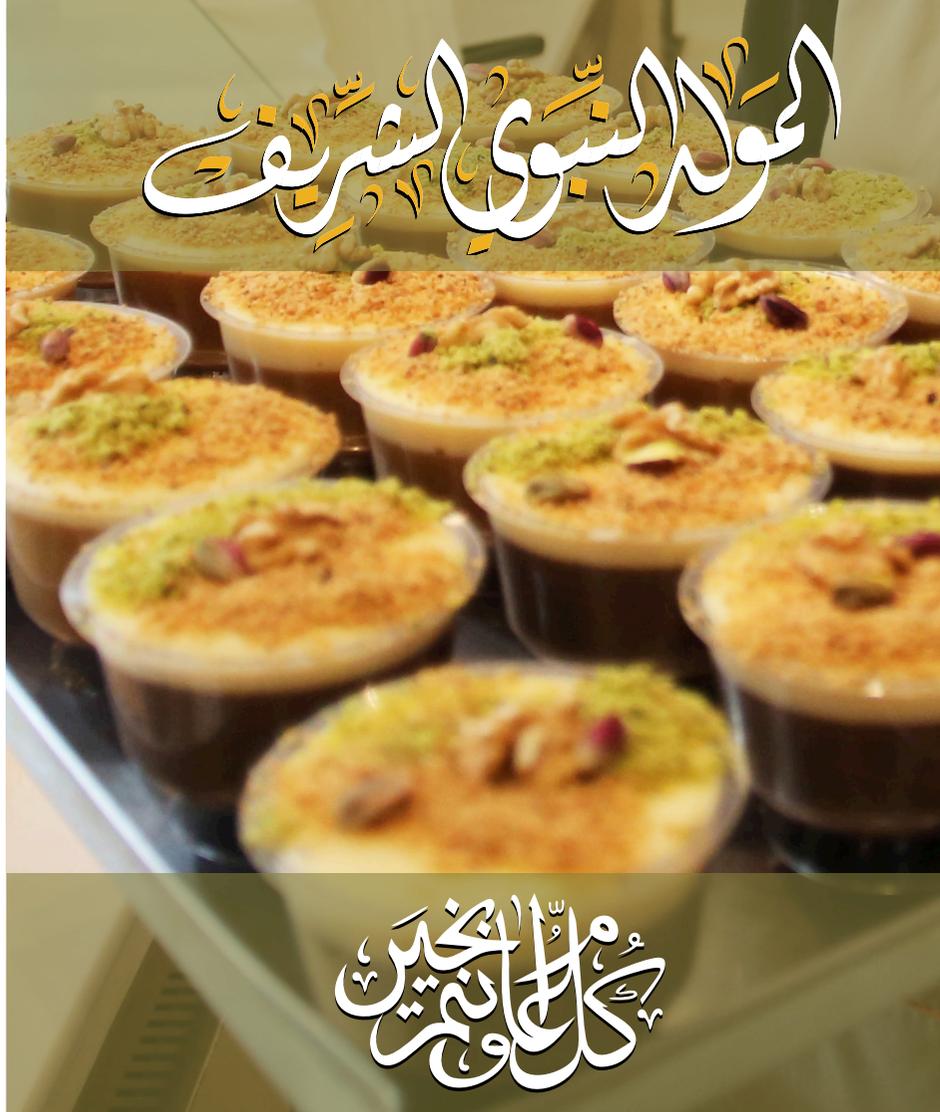
- 32** • Le sésame : Saveurs, bienfaits et opportunités agricoles
Par Ridha Bergaoui
- 38** • Et si on cultivait : le gingembre pour profiter de ses multiples bienfaits ?

Société

- 44** • La Tunisie et l'Union française
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 50** • Les trois savants auxquels Abdelmajid Charfi témoigne de sa profonde reconnaissance
- 54** • Fadhel Jaziri : La pensée et le spectacle
- 58** • Fadhel Jaziri - Abdelwahab Meddeb : Disparition de deux amis qui nous ont tant appris
Par Amina Meddeb
- 60** • L'audace et la norme
Par Abdelwahab Meddeb
- 66** • Mustapha Mnif : Vivre pour autrui
- 68** • Dr Béchir Gueddana : Cinquante ans de militantisme
Par Dr Zied Bellamine
- 72** • Yadh Ammar : Un avocat exemplaire
Par le bâtonnier Christian Charrière Bourmazel
- 73** • Il inspirera les générations à venir
Par le bâtonnier Mohamed Fadhel Mahfoudh
- 74** • Une voix qui restera vivace
Par Frida Dahmani
- 76** • Yadh
Par Sophie et Gilles Levy
- 78** • Nouredine Koubaa : Un pionnier des finances publiques
- 80** • Le "non" à voiles toutes
- 83** • La Vie...
Par Hédi Bouraoui

Billet

- 86** • Quand ressurgissent les fantômes du passé !
Par Habib Touhami



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Hédi Behi • Walid Bel Hadj
Amor • Sadok Belaid • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rfaaa
Ben Achour • Yadh Ben Achour
• Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh
• Ridha Bergaoui • Mohamed Larbi Bouguerra
• Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani •
Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani
• Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati
• Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi
• Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem
• Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi •
Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis
Marrakchi • Maledh Marrakchi
• Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla •
Khadija Moalla • Ahmed Ounaïes • Slaheddine Sellami •
Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)
APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Leïla Mnif • Khouloud Kefi
• Hamdi Mzoughi • Besma Sdiri
• Jihene Kid • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn



CLASSIC RACING

Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS – SINCE 1860



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 36 360 555

RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 36 360 999

TUNIS CITY «GÉANT» - TÉL +216 70 836 224
MALL OF SFAX - SFAX - TÉL +216 36 249 092



• Par Taoufik Habaieb

L'école, la grande bataille de la Tunisie

Faut-il attendre chaque rentrée scolaire pour se rappeler l'urgence de repenser l'école ? Puis, oublier. L'enjeu est pourtant vital, au moment où se finalise le budget de l'État pour 2026, premier du nouveau plan quinquennal 2026-2030. C'est bien dans ce chantier que se joue une large part de l'avenir du pays.

Les visions sont foisonnantes et les recommandations multiples.

Chacun veut inventer « son école », parfois au risque de tout balayer, mais un socle commun se dégage : attachement profond à l'école publique, nécessité de réformer les horaires, exigence de renforcer la vie scolaire et la participation communautaire, et surtout accès aux technologies modernes. La sagesse des parents, relayée par la consultation nationale de 2023, pointe deux impératifs : qualité et performance de l'enseignement, égalité des chances pour tous.

L'enseignement privé creuse l'écart et se développe très rapidement (plus de 100.000 élèves dans le primaire en 2025). Le niveau est inégal, mais sous l'effet de la compétition, de véritables marques d'excellence émergent. Les coûts sont élevés, obligeant des familles peu nanties à faire de grands sacrifices. L'éducation a un prix. Fort.

Un projet de loi sur l'éducation est en cours d'élaboration, tandis que le Conseil supérieur de l'éducation s'apprête à siéger. L'urgence de certaines questions exige cependant des mesures rapides. Le budget du ministère de l'Éducation — 8 milliards de dinars, près de 10% du budget de l'État — reste limité, d'autant que 85 % sont absorbés par le fonctionnement. Avec 155 000 agents, 6 000 établissements et 2,4 millions d'élèves, les besoins dépassent largement les marges disponibles.

Un audit complet du système est encore attendu. Des crédits d'études sont inscrits au budget 2026 pour un état des lieux effectif, une réingénierie des programmes et le développement de filières alternatives. Tant de priorités s'imposent. Mais par où commencer ?

Cinq leviers immédiats peuvent enclencher la dynamique. Le premier est l'infrastructure de base. Beaucoup d'écoles manquent d'eau potable, de vitres intactes, de sanitaires convenables — surtout pour les filles — ou de clôtures protectrices. Cet environnement dégradé incite au décrochage scolaire et accentue la vulnérabilité des élèves.

La sécurité est un second levier : bandes et narcotrafiquants rôdent aux abords des établissements, harcèlent les élèves, les dépouillent de leurs téléphones et de leur argent de poche, les poussent vers la consommation de tabac ou de drogue et les agressent.

Le transport et la nutrition scolaires constituent un troisième levier. Un service régulier et sécurisé, couplé à la distribution de collations pour les plus démunis, accroît l'assiduité et réduit l'abandon précoce.

L'intégration du numérique est un quatrième pilier essentiel. Des salles multimédias équipées, une connexion internet fiable et une plateforme éducative tunisienne proposant contenus pédagogiques et activités culturelles interactives peuvent transformer l'expérience d'apprentissage. Elles montrent aussi que le numérique n'est pas réservé aux usages nocifs, mais peut être une ouverture sur le savoir et la créativité.

Enfin, tout repose sur la formation et la motivation des enseignants. Leur rôle dépasse la transmission classique : ils doivent devenir des guides numériques, des pédagogues agiles et innovateurs. Soit ils maîtrisent ces compétences, soit ils seront dépassés par leurs élèves et discrédités.

Ces priorités ne doivent pas faire oublier les plus fragiles. Menacés de décrochage, ils nécessitent une prise en charge spécifique. Chaque enfant sauvé de l'abandon scolaire représente un gain immense pour la société tout entière.

Repenser l'école, c'est s'investir ipso facto dans le futur. L'élève devra alterner cours présentiels et apprentissage en ligne, participer à des projets liés aux grands défis du pays — énergie, sécurité alimentaire, entrepreneuriat — et évoluer dans des établissements transformés en véritables espaces communautaires. Des lieux ouverts sur la culture, le sport et la vie associative, où l'on apprend les savoirs de demain, tout en cultivant ses passions.

L'école, c'est la grande bataille de la Tunisie.

Bonne rentrée ! 🇹🇺

T.H.

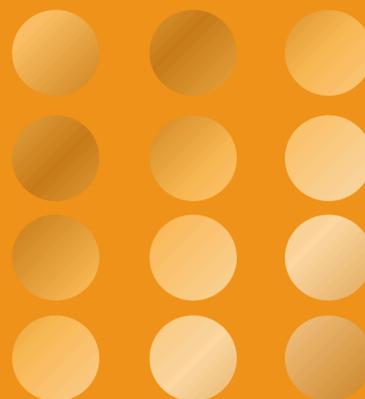
L'Art Rue
الشارع فن

Dream

City

10^e éditions

دريم سيتي



3 – 19 Oct.
2025

Festival d'art

Médina & centre
ville de Tunis

Théâtre

Danse

Musique

Arts visuels

Films & vidéos

Talks

lartrue.org

FONDATION
ARTS & CULTURE

by  UIB

Une bâtonnière des avocats de Tunisie ?

Les avocats de Tunisie éliront le samedi 13 septembre 2025 leur bâtonnier, parmi 8 candidats qui se sont présentés, ainsi que les membres du Conseil national de l'ordre, pour la mandature 2025-2028. Ces élections interviendront au deuxième jour de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à partir du 12 septembre 2025 à la Cité de la Culture de Tunis.

Me Najla Triki brigue dans un scrutin serré la fonction de bâtonnier. Les huit candidats sont : Hassen Toukaberri, Mohamed El Hedfi, Najla Triki, Nidhal Kraïem, Mohamed Mahjoub, Badreddine Mehiri, Abderraouf Ayadi et Boubaker Bethabet.

Quant au Conseil national de l'ordre, 42 candidats sont en lice pour disputer les 15 sièges à pourvoir. ■



Kamel Néji : le grand départ

A pas feutrés et bien mesurés, Kamel Néji quittera ses fonctions de président du conseil d'administration de l'UIB fin décembre prochain, et remettra tous ses mandats au sein du groupe. Le délai laissé est approprié pour déclencher sa succession. Depuis 18 ans, il avait entamé le 11 avril 2008 une longue mission dévouée à ses charges. Mission qu'il estime à présent bien remplie. Docteur ès sciences économiques, diplômé de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Kamel Néji, rejoint le secteur bancaire en 1984. De 1994 à 2004, il a évolué à travers diverses positions de responsabilités au sein de la Banque de Tunisie et des Emirats. Depuis 2004, Kamel Néji était président-directeur général de la Banque tuniso-libyenne et président du conseil d'administration de la Libyan Arab Foreign Investment Company Tunisia. Avant d'être nommé directeur général de l'UIB. ■

Sommet russo-arabe à Moscou en octobre prochain

Le président Vladimir Poutine a convié les dirigeants des pays arabes à un sommet russo-arabe — le premier du genre — à Moscou le 15 octobre prochain. Selon Poutine, cette réunion doit renforcer la coopération "mutuellement bénéfique" entre la Russie et les États arabes tout en favorisant la paix, la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les discussions devraient porter sur plusieurs domaines stratégiques, notamment la coopération énergétique, le commerce et les investissements, la sécurité régionale, la diplomatie et la stabilité politique, ainsi que la technologie, les infrastructures, l'alimentation et l'eau. ■



Ramsès Kéfi
Quatre jours
sans ma mère

Philippe Rey

roman



Quatre jours sans ma mère

Journaliste talentueux (*Rue 89, Libération...*), Ramsès Kéfi, d'origine tunisienne, entame une carrière prometteuse de romancier. Il vient de publier, fin août dernier, un premier roman, déjà remarqué, intitulé *Quatre jours sans ma mère*, aux éditions Philippe Rey. Un texte d'une grande sensibilité, sur fond d'émigration tunisienne en France. ■

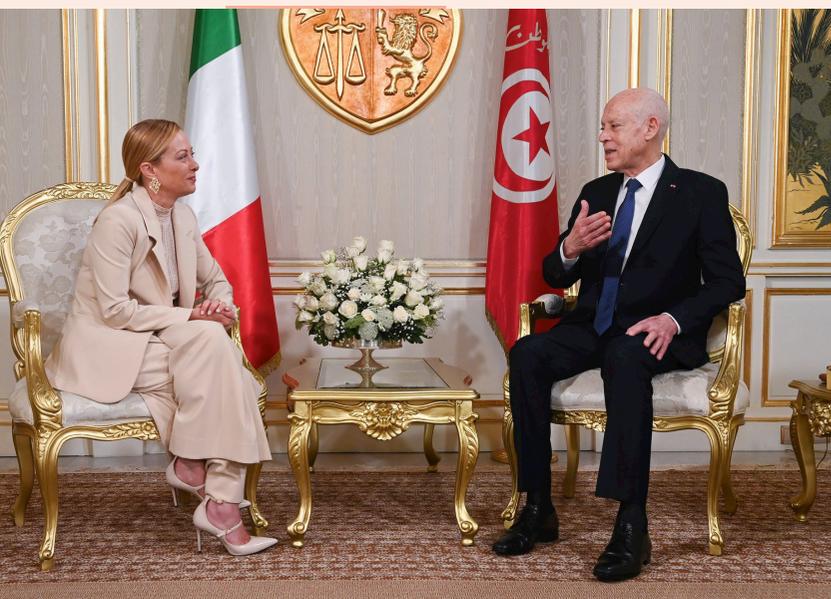
28 juillet

Le chef de l'Etat, Kais Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri. 30 juillet

- La Banque centrale de Tunisie (BCT) maintient inchangé son taux directeur à 7.5%.
- La mosquée Zitouna inscrite au registre de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco) du patrimoine architectural et urbain arabe.

31 juillet

- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit Giorgia Meloni, cheffe du gouvernement italien.
- Le chef de l'Etat s'entretient avec la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, la ministre des Finances, Michket Slama Khaldi, et le ministre de l'Economie et de la Planification, Samir Abdelhafidh.
- Lorraine Diger, ambassadrice du Canada en Tunisie, rend une visite d'adieu au président de la République.

**4 août 2025**

Le président de la République, Kais Saïed, s'entretient avec le ministre de l'Éducation, Noureddine Nouri, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mondher Belaïd, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Riadh Chaoued, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sadok Mourali, le ministre des Affaires religieuses, Ahmed Bouhali, ainsi que la ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, Asma Jabri, et la ministre des Affaires culturelles, Amina Srarfi.

5 août

- Loi n° 2025-15 du 4 août 2025 portant règlement du budget de l'Etat de l'année 2021.
- Décret n° 2025-385 du 4 août 2025 portant création d'un consulat général de la République tunisienne à Benghazi.
- Le taux d'inflation se replie légèrement à 5,3% en juillet 2025 contre 5.4% en juin 2025, selon l'Institut national de la statistique (INS).

6 août

- Le Chef de l'Etat décore le champion de natation Ahmed Jaouadi Officier de l'Ordre national du mérite dans le secteur du sport.

- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- Le Fonds monétaire arabe (FMA) prévoit un taux de croissance de 3.2% en 2025, puis de 3% en 2026 pour la Tunisie, selon son rapport sur les perspectives économiques arabes.

8 août

Le président de la République reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.

9 août

La Tunisie condamne fermement l'annonce faite par l'entité occupante concernant ses intentions ignobles de réoccuper entièrement la Bande de Gaza, de disperser sa population et de la confiner dans une partie réduite de l'enclave, ce qui constitue une violation flagrante de toutes les lois et conventions internationales, une atteinte manifeste au droit du peuple palestinien à l'autodétermination, ainsi qu'une tentative désespérée de liquider sa cause, de briser sa volonté de défendre ses droits légitimes et de le pousser à abandonner sa terre.

11 août

- Le Président de la République effectue une visite inopinée au futur siège du Conseil supérieur de l'Éducation et de l'enseignement.
- Kais Saïed reçoit le secrétaire général de l'Union des avocats arabes, Me Mekkaoui Benaissa, ainsi que Me Abdelhalim Allam, président de l'Union.

13 août

- Le chef de l'Etat effectue une visite inopinée dans la délégation de Sejnane (gouvernorat de Bizerte), à l'occasion de la Journée nationale de la femme tunisienne.
- Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, préside la délégation tunisienne participant aux célébrations de la journée nationale à l'exposition universelle « Osaka Expo 2025 ».
- Le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche maritime, Ezzedine Ben Cheikh, participe aux travaux du sommet africain sur les investissements dans le secteur de l'eau « Africa Water Investment Summit », qui se sont tenus du 13 au 15 août 2025 à Cape Town, en Afrique du Sud.

15 août

Le taux de croissance du PIB en volume, corrigé des variations saisonnières, s'établit à 3.2% et le taux de chômage enregistre une légère baisse de 15.3% contre 15.7% au premier trimestre 2025, selon l'Institut national de la statistique (INS).

16 août

- Le président de la République présente, lors d'un entretien téléphonique, ses condoléances à son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, à la suite d'un accident de bus survenu à Oued El Harrach, à l'est d'Alger, faisant plusieurs morts et blessés.
- Kais Saïed reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.

18 août

- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi, qui effectue une visite de travail en Tunisie
- La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, participe aux travaux de la neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 9), qui se sont tenus du 20 au 22 août 2025 à Yokohama, au Japon.



19 août

En marge de sa participation aux travaux de la neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 9), la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, s'entretient avec le président de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), Tanaka Akihiko.

20 août

- Le Chef de l'Etat s'entretient avec le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar.
- Le gouverneur de la Banque centrale, Fethi Zouhaier Nouri, remet au président de la République le rapport annuel de la banque pour l'année 2024.
- Le président de la République, Kais Saïed, reçoit le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, Slah Zouari.
- La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, mène une série d'entretiens bilatéraux, notamment avec le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, la maire de la ville Yokohama, Takeharu Yamanaka, ainsi que des membres du parlement japonais.

21 août

- Kais Saïed effectue une visite inopinée au Centre national pédagogique avant de se rendre à pied à "Souk Al Asr", « Maakel Ezzaim ». Il a ensuite poursuivi sa tournée dans le quartier « Ennajah » à Mellassine, puis à l'hôpital de La Rabta, à Bab Saadoun, à Bab Assel et à l'avenue Ouled-Haffouz.
- Dans le cadre de sa participation à la Ticad 9, la cheffe du gouvernement a poursuivi ses rencontres bilatérales, notamment avec le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, le président de la délégation libyenne et membre du Conseil présidentiel, Abdallah Al Lafi, le président de l'Association japonaise de l'économie et du développement africain (Afreco), Tetsuro Yano, et le vice-président et membre du Conseil d'administration de Toyota Tsusho Group, ainsi que le président du Conseil d'administration de l'association des directeurs d'entreprises japonaises, représentant un groupe des sociétés japonaises.

**23 août**

La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, s'entretient avec le Premier ministre japonais, Shigeru Ishiba.

24 août

- La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, participe à une réception de thé offerte par leurs majestés l'Empereur Naruhito et l'impératrice Masako du Japon en l'honneur des dirigeants africains et leurs conjoints participant à la neuvième conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (Ticad 9).
- La cheffe du gouvernement rencontre un certain nombre de Tunisiens résidant au Japon.
- À l'occasion de sa participation à la réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la coopération islamique, le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti, effectue une visite de travail au siège de l'Union des agences de presse des pays de l'Organisation de la coopération islamique (UNA), avant de rencontrer, au siège du Consulat général à Djeddah, des membres de la communauté et de hautes compétences tunisiennes résidant dans cette ville.

**25 août**

- Le président de la République reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri.
- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, participe aux travaux de la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la coopération islamique, consacrée à l'examen des développements graves et récents dans la Bande de Gaza et à l'agression sioniste barbare et continue contre le peuple palestinien frère, ainsi qu'aux moyens d'y faire face dans le cadre d'un plan d'action arabe et islamique unifié.
- Mohamed Ali Nafti, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, tient une série de rencontres bilatérales avec ses homologues.

26 août

- L'agence de notation japonaise R&I révisé la notation souveraine de la Tunisie de négative (B-) à stable.



1

Ministère des Affaires étrangères,
de la Migration et des Tunisiens à
l'étranger

1 • Walid Ksouri

Ministre plénipotentiaire, chargé des
fonctions de directeur des ressources
humaines à la direction générale des
services communs



2

2 • Maher Ben Salem

Ministre plénipotentiaire, chargé des
fonctions d'inspecteur directeur des postes
consulaires et multilatéraux à la direction
générale de l'inspection et de l'évaluation



3

Itaf Ben Abdallah

Ministre plénipotentiaire, chargée des
fonctions de directeur du Maghreb arabe à
la direction générale des relations
bilatérales avec les pays arabes

Ministère de l'Industrie, des Mines
et de l'Énergie



4

3 • Nafaa Baccari

Directeur général de l'Agence nationale
pour la maîtrise de l'énergie (Anme)

Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
scientifique



5

4 • Haïthem Sghaier

Directeur général du Centre national des
sciences et technologies nucléaires (Cnstrn)

BH Leasing

Mohamed Mabrouk

Président du Conseil d'administration



6

5 • Brahim Ammar

Directeur général

6 • Thouraya Mzoughi El Ayeb

Directeur général adjoint

Lloyd Assurances



7

7 • Yazid Sellaouti

Vice-président

8 • Karim Ghelala

Directeur général

Unimed



8

9 • Rached Azaiez

Directeur général



9

Elections

• Fédération tunisienne de basketball



Sofian Jéribi

Président



Mohamed Raouf Rezik

Vice-président

• Association panarabe de gastroentérologie (Paag)



Dr Mehdi Ksiai

Secrétaire général



Avec l'épargne QNB, chaque avenir réussi commence par une décision intelligente.



Prix littéraires

• Crédif

Prix Zoubeïda B'chir pour les écrits des femmes tunisiennes 2025

Emna Yahyaoui

Lauréate du Prix de la création littéraire en langue arabe pour son roman « Aghchiya Tamamazzak », Editions Arabesques

Zoubeïda Khaldi

Lauréate du Prix de la création littéraire en langue française pour son roman « J'ai oublié d'aimer », Nirvana Editions

Hayet Raïs

Lauréate du Prix de la recherche scientifique en langue arabe pour son livre intitulé « Les mères célibataires : stigmatisation ou choix »

Soumaya Mestiri

Lauréate du Prix de la recherche scientifique sur la femme tunisienne ou l'adoption du genre pour son livre « Pour un féminisme décentré, recadrer, résister », Editions le Cavalier Bleu, Paris.

Imen Ghazouani

Lauréate du Prix du meilleur scénario des courts métrages pour son scénario intitulé « Les enfants vont parfois au cimetière... »



Décorations

• Ordre national du mérite (dans le secteur du sport)

Ahmed Jaouadi

Champion du monde de natation, nommé Officier de l'Ordre national du mérite dans le secteur du sport. Il a remporté deux médailles d'or dans les catégories 800 mètres et 1 500 mètres nage libre aux championnats du monde de natation 2025 à Singapour.



Décès



1 • Me Mustapha Mnif

Avocat, chercheur universitaire, ancien chef de cabinet des Premiers ministres, Mohamed Mzali, Rachid Sfar, Zine El Abidine Ben Ali et Hédi Baccouche



2 • Me Yadh Ammar

Avocat près la Cour de cassation, enseignant d'économie et de droit à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis (1975-2006), militant, consultant auprès de bureaux d'études économiques et financières et ancien représentant de l'Union internationale des avocats (UIA) auprès des agences spécialisées de l'ONU à Genève.



3 • Dr Bechir Gueddana

Médecin généraliste, fondateur et premier secrétaire général du Syndicat tunisien des médecins libéraux (Stlm), ancien président du collectif des professionnels de la santé et président de l'Association générale des médecins de Tunisie.



4 • Noureddine Koubaa

Juriste, énarque, ancien directeur général du budget, P.D.G. de la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (Cnrps) et de la Banque tuniso-libyenne (BTL), expert international en finances publiques.



5 • Pr Mohamed Mehdi Sfar Gandoura

Pharmacien, directeur régional de la santé à Sousse, président du conseil municipal de Mahdia, expert en juridiction pharmaceutique et droit médical.



6 • Fadhel Jaziri

77 ans, dramaturge, cinéaste, réalisateur et producteur. Fondateur du Centre international des arts de Djerba.



7 • Ahmed Bennys

88 ans, directeur-photo, cinéaste et réalisateur.



8 • Sleh Hamzaoui

71 ans, artiste-peintre



9 • Hammadi Ben Saad

77 ans, artiste plasticien



10 • Sadok Missaoui

Professeur à la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Tunis.

mahindra^{Rise}

Robuste pour l'aventure,
Agile pour la ville



KUV₁₀₀
NXT

VISITEZ NOTRE SITE

www.mahindra-tunisie.com

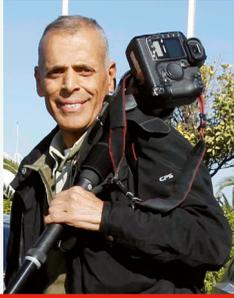
AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

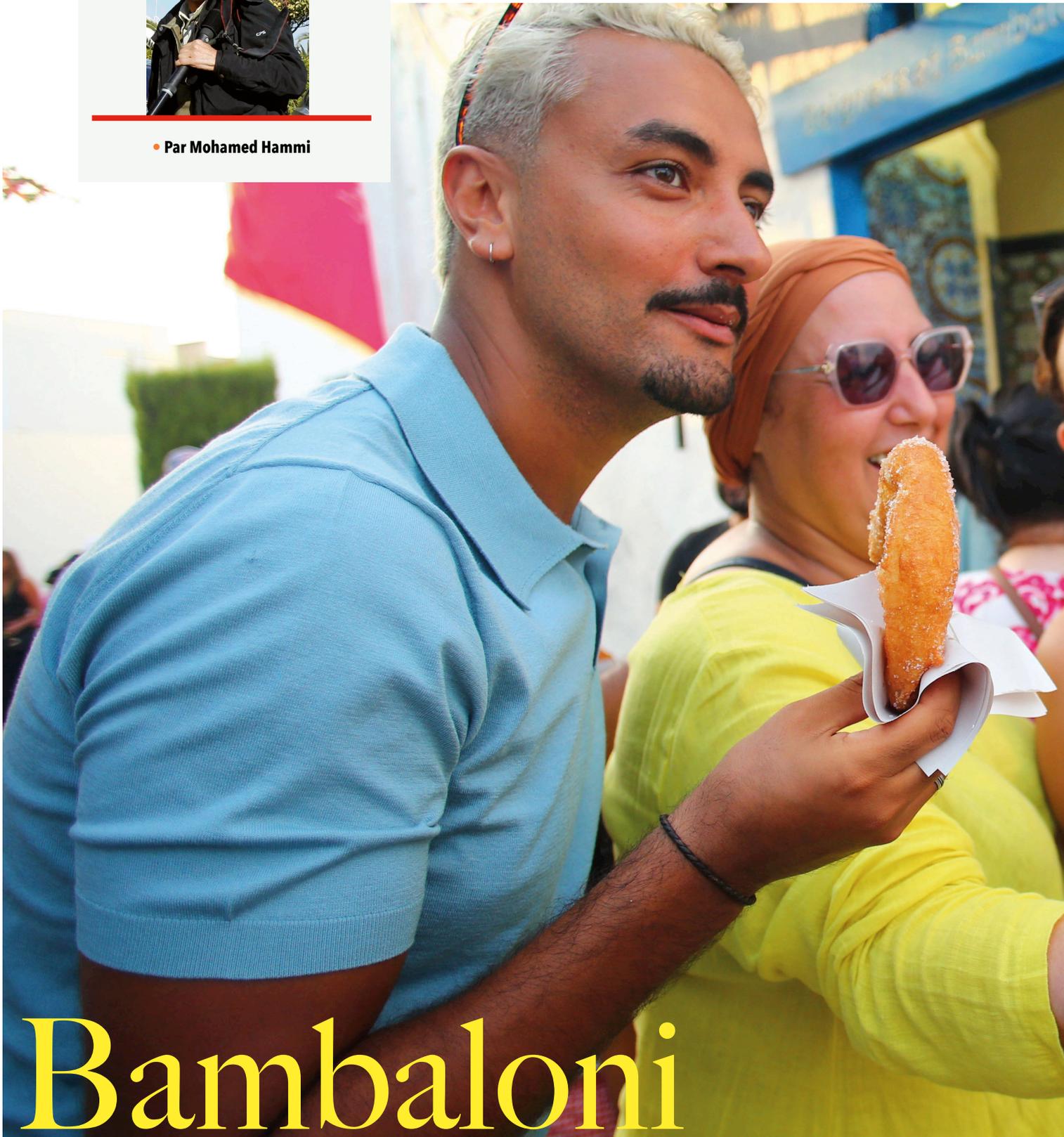
Nous suivre



MAHINDRA TUNISIE



• Par Mohamed Hammi



Bambaloni



Le bambalouni (ou bambaloni) est un beignet sucré tunisien en forme d'anneau, frit et saupoudré de sucre ou de miel. Il tire ses origines des beignets italiens introduits en Tunisie et a été adapté pour devenir un incontournable de la pâtisserie locale, particulièrement associé à Sidi Bou Saïd. Ce délice moelleux se déguste à tout moment de la journée, souvent au petit-déjeuner ou au goûter, et sa recette simple est transmise de génération en génération.



L'indice de développement régional et la persistance des inégalités

• Par Riadh Zghal

L'ltceq vient de publier son rapport relatif à l'indice de développement (IDR) par gouvernorat et par délégation. Les variables utilisées pour calculer cet indice sont au nombre de sept : infrastructure et équipement de base (taux de routes classées, accès aux services aéroportuaires et portuaires, taux de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable), accès aux services de santé (nombre de pharmacies, de lits et de médecins généralistes pour 1 000 habitants dans les établissements publics), accès aux services de loisir (disponibilité et diversité des services de loisir pour 1 000 habitants : nombre de stades gazonnés, salles de sport, maisons des jeunes, clubs d'enfants, complexes pour enfants et bibliothèques), dimension sociale (nombre de familles nécessiteuses pour 1 000 habitants, taux de dépendance démographique : la part des individus pris en charge par leurs familles), capital humain (nombre d'élèves par classe et par enseignant, part de la population instruite : nombre d'individus ayant un niveau d'instruction secondaire et supérieur rapporté à la population totale), capacité d'absorption et étendue du marché d'emploi (offre d'emploi pour 1 000 habitants, taux de placement : pourcentage de demandeurs d'emploi ayant trouvé un emploi par rapport au nombre total de demandeurs, nombre d'entreprises pour 1 000 habitants, taux de chômage), tension et profil du marché du travail (degré de spécialisation ou de diversification potentielle de la main-d'œuvre dans les différentes délégations).

Je ne discuterai pas le choix de ces variables car la liste pourrait être allongée par beaucoup d'autres qu'on jugerait aussi pertinents tels le taux de croissance démographique, le nombre d'institutions universitaires et de recherche, les secteurs d'activité dominants par genre et le nombre d'entreprises couvrant la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation, le taux d'activité entrepreneuriale dont les start-up et le ruissellement des activités créatrices de richesse des gouvernorats les mieux nantis vers ceux voisins et moins avantagés...

En revanche, je soulignerai des résultats qui reflètent une stagnation des inégalités entre les gouvernorats et une décroissance de l'IDR comme si, au lieu d'être un pays dit « en développement », des signaux suggéraient que la pays s'est placé sur une pente de sous-développement. En effet, les calculs effectués par l'ltceq de 2015 à 2024 révèlent une décroissance de l'IDR aussi bien au niveau de la moyenne nationale que celui des indices maximums et minimums : la moyenne nationale est passée de 0,502 à 0,461, le maximum atteint par les gouvernorats est passé de 0,628 à 0,565, et le minimum de 0,402 à 0,365. Les sept variables qui ont fondé le calcul de l'IDR connaissent une baisse, excepté une légère croissance de la variable « Infrastructure et équipement de base » et celle du « capital humain » que les auteurs expliquent par le renforcement du nombre d'enseignants. Il est remarquable que tous les gouvernorats qui présentent les meilleurs IDR se trouvent sur la côte et les deux gouvernorats qui renferment le plus de délégations classées dans la catégorie 1 sont Tunis et Monastir. Serait-ce du fait qu'il ont constitué les centres du pouvoir depuis l'indépendance, ou bien de leur taux élevé d'urbanisation, de l'esprit entrepreneurial de leur population, de leur attractivité pour les entrepreneurs des autres gouvernorats ou bien tout cela à la fois ?

L'ltceq a classé les gouvernorats en quatre catégories. Les gouvernorats de la catégorie 4 à l'indice le plus faible sont restés les mêmes dans les classements de 2015 et 2024 : Jendouba, Béja, Siliana, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid.

Dans leur analyse de la répartition de l'IDR par délégation, les auteurs distinguent entre les gouvernorats côtiers et les gouvernorats de développement. Les premiers abritent près de 93% de l'ensemble des délégations classées dans la catégorie 1 des meilleurs indices IDR. Seulement Tunis, Mahdia et Sfax comptent des délégations classées dans la catégorie 4 des plus faibles IDR. D'autres détails concernent la régression de l'IDR de certains gouvernorats et la progression de celui d'autres.

« ...Il est remarquable que tous les gouvernorats qui présentent les meilleurs IDR se trouvent sur la côte et les deux gouvernorats qui renferment le plus de délégations classées dans la catégorie 1 sont Tunis et Monastir. Serait-ce du fait qu'il ont constitué les centres du pouvoir depuis l'indépendance, ou bien de leur taux élevé d'urbanisation, de l'esprit entrepreneurial de leur population, de leur attractivité pour les entrepreneurs des autres gouvernorats ou bien tout cela à la fois ?... »

Que faut-il conclure de ce précieux rapport ? La pensée de Gramsci qui disait qu'il faut que tout change pour que rien ne change, revient à l'esprit. En effet, la répartition de l'IDR par gouvernorat reflète une stagnation des orientations des politiques de développement adoptées depuis le règne de Bourguiba jusqu'à nos jours malgré les différences d'appellation. Ce sont des politiques conduites selon une gouvernance demeurée inchangée par un pouvoir toujours centralisé quel que soit le président au sommet de l'Etat. C'est ce pouvoir qui distribue les ressources et décide des investissements. L'administration publique en tant qu'instrument de la gouvernance à l'échelle nationale et dans les régions est demeurée fidèle aux paradigmes bureaucratiques du pouvoir centralisé. Outre l'iniquité dans la répartition des ressources, les mêmes schémas de gouvernance sont appliqués aux régions nonobstant les problématiques, les potentiels et les insuffisances particulières de chaque région.

Deux risques sont inhérents à la centralisation : celui de la distribution inéquitable de l'investissement public qui dépend des pouvoirs parmi les décideurs d'une part et, d'autre part, celui de l'ignorance/la négligence des ressorts de développement particuliers présents dans chaque gouvernorat qui pourraient servir de leviers pour le développement. Lorsque la gouvernance suit le seul chemin de la verticalité, autrement dit que tout se décide au sommet de la pyramide des autorités, on réduit les chances de développement de régions qui demeurent marginalisées de décennie en décennie. Le pouvoir centralisé n'implique pas les populations locales et ses acteurs sociaux dans le choix des orientations politiques qui seraient davantage en harmonie avec le contexte, ses manques et ses atouts. En fait, les gouvernements procèdent à des consultations à l'occasion de la préparation d'un plan de développement qui peut inclure des propositions émanant des représentants des régions mais la réalisation des vœux de ces derniers est souvent ignorée par les décideurs au moment de la répartition des investissements. A ce propos, l'IDR devrait intégrer dans ses calculs cette variable du taux de réalisation et celui d'abandon des projets figurant dans les plans de développement successifs. On a entendu

l'actuel Président de la République reprocher à plusieurs reprises que des projets programmés par le gouvernement ne voient pas le jour.

Il faudrait se rendre à l'évidence aujourd'hui que le modèle de la gouvernance centralisée qui a prévalu en Tunisie depuis l'indépendance a failli à la réalisation d'un développement général et équitable malgré les progrès réalisés en matière de développement humain grâce à l'éducation, la santé et l'émancipation des femmes. Pour sortir les délégations et les gouvernorats de la marginalisation, il y a besoin de changer le paradigme qui a commandé la gouvernance nationale et passer de la verticalité à l'horizontalité des processus de décision à travers une réelle décentralisation. Une réelle décentralisation sera bien différente des expériences de déconcentration de l'administration publique qui n'ont nullement été suivies par la participation des acteurs locaux à la prise des décisions stratégiques soutenant un développement inclusif et durable.

La décentralisation véritable s'appuie sur le principe de l'horizontalité au sens de contribution de la base à la gouvernance dans ses différentes dimensions : participation aux décisions, transparence et redevabilité. Une telle contribution favorise la contextualisation des choix politiques au sens où sont pris en compte les variables incontournables qui en conditionnent le succès, à savoir les ressources disponibles et valorisables, les activités économiques dominantes et leur chaîne de valeur, les structures sociales, les organisations actives de la société civile, les cultures locales... Certes, la verticalité de la gouvernance est plus aisée que la gouvernance horizontale plus complexe mais plus performante si l'on vise un développement inclusif, équitable et durable. Avec une gouvernance nationale qui cède une part du pouvoir à la base, le développement sera plus équitable parce qu'il aidera à éradiquer la marginalisation et la pauvreté, durable parce qu'il mobilisera la population locale et l'intelligence collective pour la conception et la réalisation des objectifs stratégiques visés. ■

R.Z.



IDR : mieux répartir l'investissement public

• Par Habib Touhami

La publication par l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (Itceq) de son rapport sur l'évolution de l'indice de développement régional entre 2021 et 2024 (IDR 2024) vient affiner opportunément le profil du bilan socioéconomique de l'après-révolution. Ce rapport est d'autant plus pertinent et actuel que les disparités régionales persistent et que l'exigence d'un développement régional plus équilibré figurait en tête des demandes expresses des manifestants lors des événements bien connus de 2010-2011.

Lors de la période 2012-2024, l'IDR a connu deux phases distinctes. L'une englobe les années 2012-2015 au cours desquelles il a connu une relative embellie, passant de 0,451 (moyenne nationale) à 0,502 ; l'autre englobe les années 2015-2024 au cours desquelles l'IDR n'a cessé de baisser, passant de 0,502 à 0,484 en 2018, ensuite à 0,462 en 2021 pour atteindre 0,461 en 2024. Selon l'Itceq, les raisons de cette baisse résident dans les mauvaises performances enregistrées dans cinq facteurs constitutifs de l'indice: la dimension sociale, l'accès aux services de santé, la capacité d'absorption et l'étendue du marché de l'emploi, la tension du marché du travail et l'accès aux services de loisir.

Evolution de l'IDR 2012-2024

Années	2012	2015	2018	2021	2024
Moyenne nationale	0,451	0,502	0,484	0,462	0,461
Maximum	0,547	0,628	0,593	0,578	0,565
Minimum	0,359	0,402	0,389	0,359	0,365

Source : Itceq

La dimension sociale dont il est question ici regroupe les indicateurs tels que le nombre de familles nécessiteuses pour 1 000 habitants; le taux de pauvreté qui est passé de 15,2% en 2015 à 16,6% en 2021; le taux d'analphabétisme et le taux de dépendance démographique (nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de plus de 60 ans rapporté à la population totale en %) qui est passé de 18% en 2014 à 28% en 2024. Il s'agit d'indicateurs durement touchés par la conjoncture socioéconomique : inflation, détérioration du pouvoir d'achat, chômage, etc.

Sur le fond, le rapport de l'IDR 2024 n'apporte pas d'éléments nouveaux sur les déséquilibres ancestraux

humains et socioéconomiques du territoire. Les régions côtières restent en 2024 les plus favorisées (les gouvernorats du district de Tunis, Sousse, Monastir) avec un IDR se situant entre 0,488 et 0,565 pendant que le Nord-Ouest et le Centre-Ouest (gouvernorats de Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Siliana, Béja, Jendouba) continuent à être les régions les moins développées avec un IDR se situant entre 0,365 et 0,439. Entre les deux, il y a un premier groupe composé des gouvernorats de Nabeul, Sfax, Bizerte Tozeur, Kébili et Médenine dont l'IDR se situe entre 0,461 et 0,488 et un second moins développé que le précédent composé des gouvernorats de Tataouine, Gabès, Gafsa, Mahdia, Zaghouan et Le Kef dont l'IDR se situe entre 0,439 et 0,461.

Evolution IDR 2021-2024 par gouvernorat

IDR 2024	Gouvernorats	IDR 2021	Gouvernorats
0,488-0,565	Sousse, Monastir, district de Tunis	0,491-0,577	Sousse, Monastir, district de Tunis sauf La Manouba, Nabeul
0,461-0,488	Bizerte, Sfax, Nabeul, Médenine, Tozeur, Kébili	0,463-0,491	Bizerte, La Manouba, Sfax, Gabès, Tozeur, Médenine
0,439-0,461	Mahdia, Zaghouan, Le Kef, Gafsa, Gabès, Tataouine	0,433-0,463	Le Kef, Zaghouan, Mahdia, Gafsa, Kébili, Tataouine
0,365-0,439	Jendouba, Béja, Siliana, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine	0,359-0,433	Jendouba, Béja, Siliana, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine

A part un inattendu chassé-croisé entre les gouvernorats de Kébili et Gabès, l'un passant de l'orange au vert clair et l'autre du vert clair à l'orange et le déclassement du gouvernorat de Nabeul, passant entre 2021 et 2024 du vert foncé au vert clair, on ne peut pas dire que les tendances passées ont été sérieusement bouleversées. Reste le cas des gouvernorats du Kef et de Mahdia. Dans le Nord-Ouest, l'îlot que constitue Le Kef par rapport aux gouvernorats limitrophes laisse à penser que le vieillissement prématuré de sa population et le volume et la structure de ses migrations intérieures et extérieures ne pèsent pas encore suffisamment au point de déclasser le gouvernorat au niveau de l'IDR. Quant à Mahdia, on sait depuis longtemps que ses délégations de l'intérieur se rapprochent davantage de certaines délégations de Kairouan que de ses propres délégations du littoral comme Mahdia ou Rejjich. Il s'agit en l'occurrence des délégations d'Ouled Chamekh, Chorbane et Souassi.

Mais le plus important est ailleurs.

1- Le territoire national a été subdivisé en cinq nouveaux districts respectant la continuité géographique. Au vu de la situation décrite par le rapport IDR 2024 et de l'évolution récente et ancienne de cet indice, la question est de savoir si cette nouvelle subdivision a un sens autre qu'administratif et électoral. Autrement dit, la question est de savoir si par exemple le rattachement de Kairouan et de Siliana au district N°3

comprenant les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia, Kasserine et Siliana allait bénéficier effectivement du niveau de développement atteint par Sousse et Monastir ?

2 - Certes, on n'attend pas de cette subdivision qu'elle renverse la donne en un temps aussi court et de surcroît dans une conjoncture socioéconomique aussi peu favorable, mais il est à craindre que les mesures administratives ne suffisent pas à créer de réels espaces de développement régional. Les mécanismes de l'entraînement réciproque en la matière n'obéissent forcément pas à la seule volonté politique, surtout quand la vue d'ensemble est trop «centralisée». En fait, notre vision du développement régional reste fondamentalement administrative, centralisée et attentiste.

3 - Les cinq premiers gouvernorats au niveau de l'IDR sont restés les mêmes entre 2021 et 2024: Tunis, Ben Arous, Monastir, Sousse et l'Ariana. Grosso modo, les cinq derniers aussi. Il s'agit des gouvernorats de Béja, Jendouba, Sidi Bouzid, Kasserine, Kairouan (Béja y figure en 2024 en remplacement de Siliana). Ce cas montre que mieux répartir l'investissement public pour améliorer l'IDR est utile, mais d'une portée limitée. Aussi faut-il ne pas considérer ce type d'amélioration comme une réponse crédible au déséquilibre régional. 

H.T.

...Les gouvernorats de Béja, Jendouba, Sidi Bouzid, Kasserine, Kairouan (Béja y figure en 2024 en remplacement de Siliana). Ce cas montre que mieux répartir l'investissement public pour améliorer l'IDR est utile, mais d'une portée limitée. Aussi faut-il ne pas considérer ce type d'amélioration comme une réponse crédible au déséquilibre régional...

Plan 2026-2030 Comment façonner la Tunisie de demain



Sera-t-il prêt à temps et adopté au début de l'année prochaine ? Le plan quinquennal 2026- 2030, en rupture avec les précédents, est adossé à un processus complexe. Il repose sur une méthodologie ascendante et décentralisée et un planning serré.

Premier fondé sur la Constitution de 2022, inscrivant de nouveaux engagements de l'Etat qu'elle instaure et les droits qu'elle octroie aux Tunisiens, il intervient dans un contexte régional et international en pleins bouleversements. Sa grande portée sera d'incarner les aspirations de la Tunisie et de la projeter dans le nouveau monde, la dotant de leviers puissants.

A l'inverse des plans précédents, c'est aux conseils locaux de formuler les projets. Réussiront-ils à se muer en véritables planificateurs capables d'intégrer les équilibres globaux ? Quel sera le volume d'investissements mobilisés, et comment seront-ils financés ? Quelles retombées concrètes peuvent espérer les Tunisiens d'ici à 2030 grâce à ce plan ?

Le premier cycle du plan 2026-2030, réservé aux territoires et aux secteurs, a été bouclé, à temps, le 31 août 2025. Pas facile d'y aboutir. Dans les 279 délégations que comptent les 24 gouvernorats du pays, les membres de cette nouvelle structure territoriale devaient identifier les besoins et fixer les priorités. Une architecture croisée a été minutieusement conçue dans une lettre de cadrage signée par la cheffe du gouvernement le 22 avril 2025. Elle inclut des exercices au niveau des gouvernorats, des districts et des 26 ministères. D'autres, transversaux, sont réservés aux grandes thématiques.

La première phase devait être clôturée fin août dernier, et l'ensemble du document du plan est à soumettre à l'examen en Conseil des ministres avant la fin de l'année. La version finale adoptée sera alors transmise au Conseil national des régions et des districts.

Retour sur un making of.

Au sein des conseils locaux, chacun y est allé de ses rêves, n'étant pas formé à la planification. Les débats et les arbitrages n'étaient guère apaisés. Mais la formation dispensée, les guides pratiques et l'accompagnement assurés par des facilitateurs ont réduit les ardeurs pour se concentrer sur l'essentiel. Une synergie commençait à s'installer pour parvenir à un accord.

Du local, il fallait passer aux conseils régionaux, où deux entrées étaient prévues : la première pour la prise en charge des projets locaux, la seconde, afin de prendre en compte les priorités régionales et leur cohérence. Le troisième niveau est celui des cinq districts qui maillent le territoire. L'enjeu est alors de veiller à l'intégration structurante et interrégionale des projets à retenir.

A cet exercice territorial fondamental s'ajoute l'approche sectorielle. Chacun des 26 départements ministériels a eu la charge de formuler, dans un document de politiques publiques, ses propres orientations et projets. Il ne restait plus que les analyses et propositions transversales pour les grands thèmes d'intérêt commun : eau, changements climatiques, sécurité alimentaire, etc.

L'ensemble de cette première phase territoriale et sectorielle devait être bouclée avant le 31 août 2025. Le pari était difficile à tenir, surtout qu'il fallait gagner la confiance et l'implication des participants à tous les niveaux. Il aura fallu pas moins de 3 317 réunions locales, 154 séances de travail régionales et 12 sessions des conseils de districts pour aboutir à la formulation de 35 435 projets. Chaque projet est consigné dans un fichier électronique unifié, enregistré dans une base de données, et pouvant être consulté sous diverses entrées. Sont-ils tous de qualité, pertinents, prioritaires et d'impact significatif ? Il est prématuré de se prononcer. Le bon sens et la connaissance de la réalité peuvent l'emporter pour certaines propositions.

Un changement positif

Comment le ministère de l'Economie et de la Planification s'y est pris ? En capitalisant sur une expérience acquise depuis l'indépendance au fil de 12 plans précédents. Mais aussi en activant les institutions concernées, notamment le Commissariat général au développement régional, les trois offices de développement régional, les équipes du programme de développement régional, les autorités et administrations régionales, les divers ministères et d'autres partenaires. Ils étaient invités à assurer un accompagnement efficace tout au long du processus, jouer un rôle de facilitateur et fournir les renseignements nécessaires.

«Ce qui est positif, témoigne à Leaders un membre de conseil local au Cap Bon, c'est que l'esprit de méfiance et de surenchère qui pouvait naître au départ s'est rapidement atténué en faveur d'une meilleure compréhension des notions de base de la planification et de ses enjeux.» Un cadre de l'administration ajoute : «Un véritable réseau de planificateurs locaux et régionaux s'est créé. Il sera utile pour les prochaines étapes d'adoption et dans la mise en œuvre.»

Et le financement ?

L'ultime phase est déclenchée. Dès le 1er septembre commence, en effet, un travail d'analyse, d'évaluation, de mise en cohérence et d'intégration dans les agrégats globaux. C'est une tâche essentielle qui doit tenir compte des choix fondamentaux, des nouvelles perspectives qui s'ouvrent et de la capacité réelle de réalisation. Chaque projet sera examiné quant à sa pertinence, son impact et son maillage dans les stratégies nationales.

Quid du financement ? C'est la grande question qui reste pour le moment sans réponse claire, tant que les projets définitifs ne sont pas encore retenus et leur chiffrage n'a pas été établi. Le plan 2026- 2030 connaîtra un début d'exécution à la faveur du budget de l'Etat pour l'année 2026, mais demeure tributaire des ressources financières mobilisables.

Outre le financement, les contraintes sont multiples. Manque de cadres et de spécialistes de haut niveau, forte pression sociale sur l'emploi, érosion du pouvoir d'achat, vulnérabilité économique externe et capacité d'exécution réduite. La détermination est grande pour les surmonter.

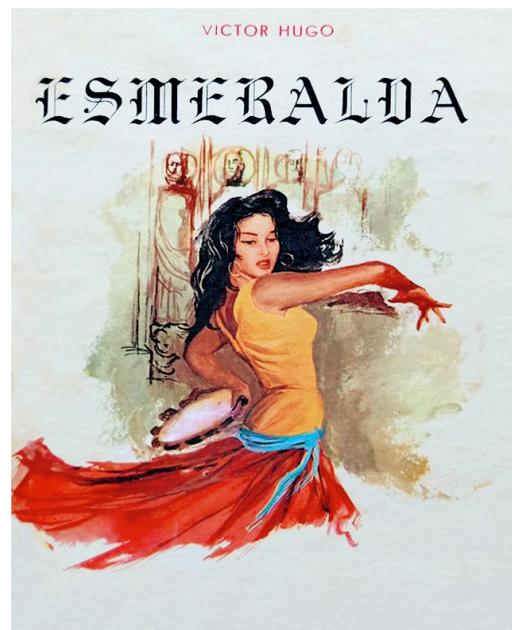
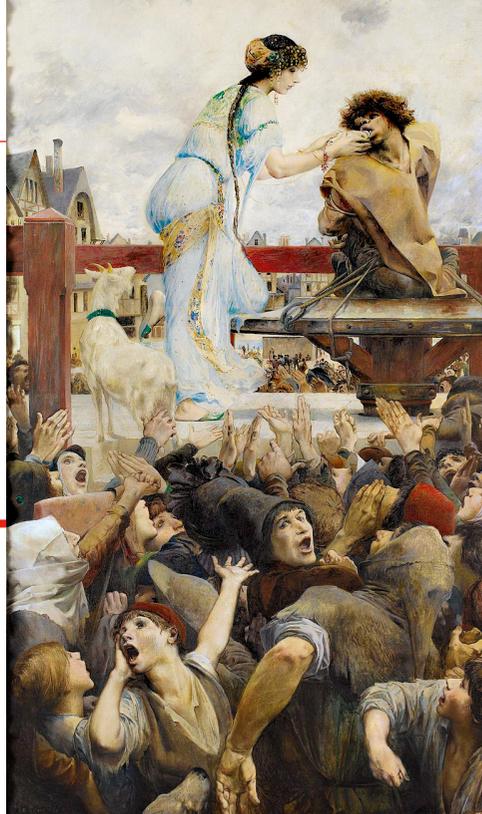
Façonner une Tunisie nouvelle

Plus qu'une simple compilation de projets, le plan 2026-2030 se veut l'expression d'une vision nationale et des aspirations des Tunisiens. Il s'agit de façonner un nouveau visage pour la Tunisie, de l'ancrer dans l'avenir et de répondre aux attentes profondes de la société. Le recensement général de la population et de l'habitat (Rgph 2024), ainsi que divers documents préparatoires, offrent des bases solides. Des enquêtes d'opinion, des analyses sociologiques et philosophiques, tout comme l'apport de spécialistes en géopolitique et en technologies, enrichiront encore la réflexion et aideront à tracer des perspectives durables.

Au ministère de l'Economie et de la Planification, la question revient avec acuité à chaque plan. Divers experts sont associés pour s'y atteler. ■



• Par Abdelaziz Kacem



Le poignard d'Esmeralda

1

La plume piaffe sur la page enneigée et les doigts trébuchent sur les touches du clavier impassible. Je sèche. Pourtant ce ne sont pas les sujets qui manquent. Ils se présentent à moi sous la forme d'une longue table des matières d'une vaste encyclopédie sur la faillite morale du monde.

2

Ainsi, se poursuit le martyre de Gaza. Les génocidaires ne s'en cachent plus, ils ciblent les enfants palestiniens qualifiés de «*terroristes de demain*». Ce n'est pas nouveau. Il me souvient d'un 2 avril 1979, Menahim Begin était en visite officielle au Caire en vertu des accords frelatés de Camp David. Les rues de la capitale égyptienne étaient vides. De-ci de-là, des banderoles surprennent les autorités. Elles s'adressent aux Cairotes : «*Cachez vos enfants, le boucher de Deir Yassine arrive !*» L'Égypte, un autre sujet brûlant auquel il est urgent de s'intéresser.

3

Ainsi le calvaire de Gaza me bloque. Il ne me laisse même pas le loisir de pleurer la vieille et prestigieuse Syrie. Malheur aux pays contre lesquels s'acharne un impérialisme occidental des plus voraces et disposant du tiroir-caisse des Cheikhats que l'on sait. J'ai mal à ce creuset de civilisations profondément labouré par l'histoire et livrée à la lie des islamismes. Ils ont réussi à lui faire faire un bond de 14 siècles en arrière. La Syrie, ma Syrie, se résume dans ma tête obstinément lettrée au combat millénaire que se sont livré deux de ses enfants, le clair et l'obscur.

4



D'un côté, un poète insigne, Abu al-Alaa al-Ma'arri (973-1057), qui a hardiment initié une formidable levée d'échec au bénéfice de la raison. De l'autre, un théologien lugubre qui a re-cadenassé l'islam, Ibn Taymiyya (1263-1328). Wahhabites et daéchiens s'en réclament. J'y reviendrai un jour prochain, ne serait-ce que pour dire ce que j'ai à dire à une certaine gauche qui, partant d'un démocratisme désespérément adolescent, s'est retrouvée de connivence avec des obscurantistes festoyant leur victoire en semant la terreur, parmi les minorités paisibles du pays.

5

Je suffoque. J'ai besoin d'air, de vent, un vent de liberté. Ô que j'aime le pays du Cèdre, celui de la résilience et des grandes émotions esthétiques. La raison a vibré si fort au retour d'un combattant insigne, après 41 ans d'incarcération, sans qu'il perde une once de ses convictions, Georges Ibrahim Abdallah. À lui tout seul, ce nom englobe et relie toutes les factions religieuses qui composent et décomposent ce pays harassé d'histoire. Mais Georges Ibrahim Abdallah est un militant communiste des temps épiques...



6

Je suffoque. J'ai besoin d'air, ne serait-ce qu'un air de musique. Ô Liban, mon deuxième pays auquel me rattache un carthagotien ADN, accepte cet étouffé pleurement que je dédie à l'incomparable rhapsode Ziad Rahbani, à l'artiste accompli, au dramaturge engagé, au soutien indéfectible de la Résistance.

Que ne puis-je solliciter les Neuf Muses de m'aider à composer pour l'Ambassadrice du Liban auprès des étoiles, un thrène digne de son fils retournant au firmament natal.

7

Téhéran, le 28 mars 2010 ou le jour où Victor Hugo, l'auteur de Notre Dame de Paris, s'est invité au bureau du Guide suprême de la Révolution. Ce dernier recevait le Chef du gouvernement libanais, Saad Hariri, venu, à la tête d'une importante délégation ministérielle, lui faire part des soucis que pose à l'État l'arsenal militaire dont dispose le Hezbollah en dehors de tout contrôle.



Peu avant la rencontre, il avait encore briefé ses compagnons sur la nécessité de poser essentiellement ce problème. Tarek Mitri, ministre de la Culture à l'époque (et actuellement vice-président du Conseil des ministres libanais), était du voyage. Il raconte : «Quand nous fûmes introduits, l'Ayatollah Khamenei réserva un accueil très chaleureux à son hôte en faisant un éloge appuyé au regretté Rafik Hariri, son père. Saad commença à lui brosser un tableau crucial de la situation au Liban. Khamenei le toisa :

- Monsieur le président du Conseil des ministres, avez-vous lu le roman Le Bossu de Notre Dame ? À l'évidence, le haut responsable libanais ne l'avait pas lu, mais il acquiesça. «Ce roman, poursuit le Guide suprême, raconte l'histoire d'une fort belle jeune fille, peut-être la femme la plus gracieuse de Paris. Il va sans dire que tous les hommes d'importance la voulaient ; les influents, les fortunés, les fiers à bras étaient subjugués par son charme. Quel était déjà son nom ?

• Esmeralda, répondit Tarek Mitri !

Le Guide suprême, tout sourire, le complimenta :

«Bravo, vous êtes bien le ministre de la Culture, n'est-ce pas ?»

Et d'ajouter : «Tous étaient subjugués par sa beauté et sa délicatesse, ils la reluquaient d'un œil libidineux et cherchaient à la faire tomber dans leur escarcelle. Or Esmeralda avait sur elle un joli poignard bien affilé et qu'elle sortait pour se défendre contre quiconque tenterait de la violenter.»

Puis, s'adressant à Hariri, l'Ayatollah concluait : « M. le Président du Conseil des ministres, le Liban est semblable à cette belle dame. Le Liban est la nymphe de la Méditerranée. Toutes les puissances cherchent à s'approprier cette beauté. Israël est votre plus grand danger. L'armement de la Résistance est semblable au poignard d'Esmeralda.» Saad Hariri en resta sans voix.

8

Le poignard d'Esmeralda est de nouveau sur le tapis. Sous l'insoutenable pression américaine, les autorités libanaises, le Chef de l'État en tête, somment le Hezbollah de remettre à l'armée nationale tout l'armement dont il dispose, l'État ayant, seul, le pouvoir de déclarer la guerre et de conclure la paix. Quoi de plus normal que l'État exerce son monopole de la violence légitime. Oui, mais la conjoncture régionale n'a rien de normal et nulle armée régulière arabe n'est en mesure de libérer un pouce des territoires occupés par l'ennemi sioniste. La résistance peut. La désarmer équivaudrait à déposer les armes aux pieds d'un César de pacotille, en prélude à une imminente et honteuse normalisation. Tout comme certains individus marqués et marquants, bien des pays doivent faire face à leur tragique destin. ■

A.K.



UBCI PARTENAIRE
OFFICIEL

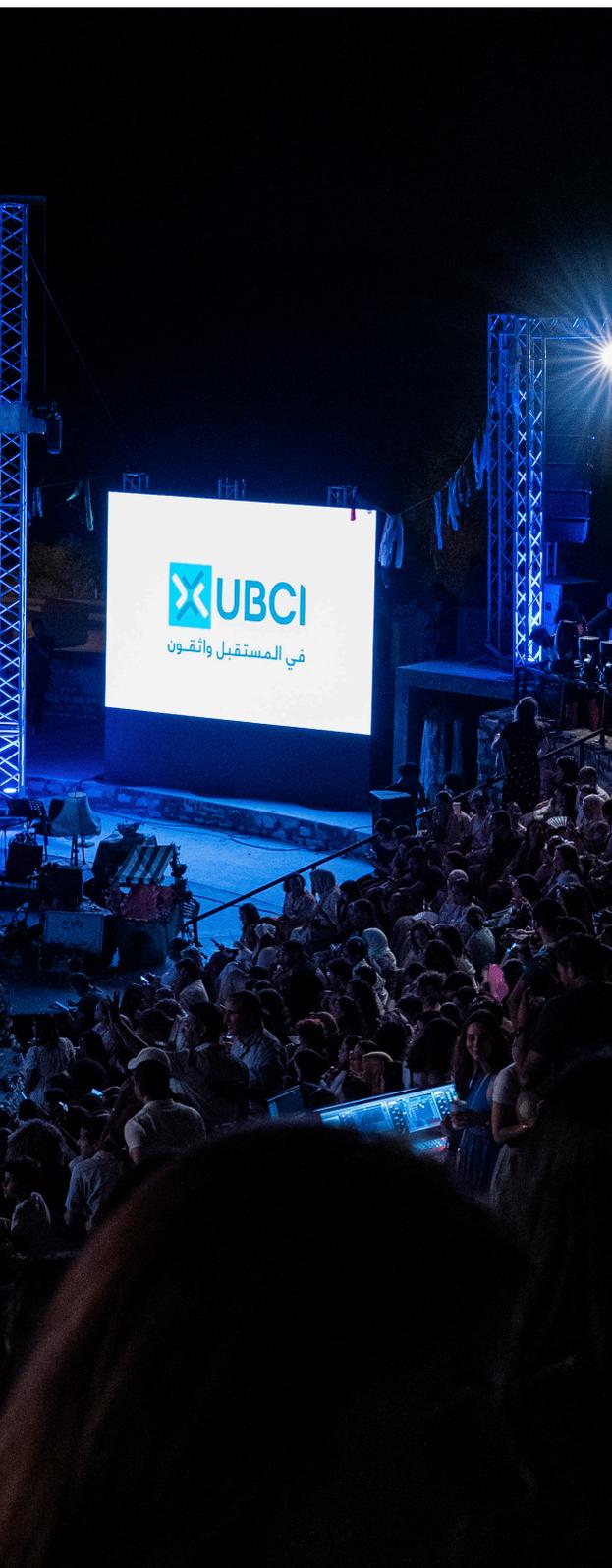
**DU FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE HAMMAMET**



www.ubci.tn



L'UBCI et le Festival International de Hammamet : Une alliance renouvelée pour la culture



Pour la deuxième année consécutive, l'UBCI a affirmé avec force son rôle de partenaire privilégié de la scène culturelle tunisienne en renouvelant son soutien en tant que Partenaire Officiel de la 59ème édition du Festival International de Hammamet.

Ancré dans le prestigieux théâtre de plein air surplombant la Méditerranée, ce festival n'est pas seulement un événement estival ; il est une institution, un carrefour des civilisations qui, depuis des décennies, façonne le paysage artistique du pays et de la région. Plus qu'un simple parrainage, ce partenariat stratégique illustre l'engagement historique et profond de la banque en faveur des arts et de la culture.

Cet engagement constitue un axe majeur de son positionnement d'entreprise et de sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), qui vise à être un moteur de développement durable et de progrès social. En s'associant à cet événement emblématique, qui s'est tenu du 11 juillet au 13 août 2025, l'UBCI a une fois de plus démontré sa volonté de promouvoir une culture riche, inclusive, et accessible à tous, contribuant ainsi à l'attractivité et au rayonnement de la Tunisie.

Une programmation riche et cosmopolite

L'édition 2025 a particulièrement brillé par son ambition et sa diversité, offrant une véritable odyssée culturelle à travers 36 spectacles répartis sur 33 soirées. Le festival a confirmé son statut de rendez-vous international en accueillant des artistes de 15 pays : de la Tunisie à la Colombie, en passant par la Palestine, l'Algérie, le Maroc, la Syrie, le Liban, le Soudan, la Jordanie, le Mali, la France, l'Italie, l'Espagne, Haïti et les États-Unis. Cette richesse géographique s'est reflétée dans une programmation musicale d'une ampleur exceptionnelle.

Le public a ainsi pu voyager entre les émotions du tarab classique, la passion du flamenco espagnol, l'énergie du raï algérien, la spiritualité du gnawa, la créativité du jazz, la modernité de l'électro, la chaleur de la salsa et la puissance des musiques africaines, sans oublier la majesté de la musique symphonique et classique.

Le mécénat culturel au cœur de la mission de la banque

L'engagement de l'UBCI auprès du Festival International de Hammamet témoigne d'une tradition de mécénat culturel ancrée dans les valeurs de la banque. Pour la banque, accompagner la création artistique constitue un pilier stratégique de notre responsabilité sociétale, une façon concrète d'affirmer notre rôle d'acteur engagé dans le développement culturel du pays et d'incarner nos valeurs de partage, d'ouverture et d'excellence. Cette approche se concrétise par un partenariat durable avec les artistes et les institutions culturelles qui, à l'image du festival, créent des ponts entre les civilisations et enrichissent le dialogue interculturel.

Cet engagement se manifeste par un soutien à diverses disciplines, de la musique au théâtre en passant par les arts visuels, affirmant le rôle de la banque comme un véritable partenaire du développement culturel national.



Une expérience client unique : la soirée exclusive de Yuri Buenaventura

L'implication de l'UBCI ne s'est pas limitée à un soutien institutionnel. La banque a également souhaité incarner sa promesse de proximité en partageant cette ferveur culturelle avec ses clients, leur offrant des moments privilégiés et inoubliables. L'un des points d'orgue de cette édition fut la soirée exceptionnelle du concert de la légende colombienne de la salsa, Yuri Buenaventura.

En prélude à ce spectacle d'exception, l'UBCI a organisé un cocktail dînatoire exclusif dans le cadre enchanteur des jardins du Centre Culturel International à Dar Sébastien, rassemblant clients et partenaires dans une atmosphère intimiste. Sous la voûte étoilée de Hammamet, cette soirée privilégiée a offert un moment de partage authentique et élégant, tissant des liens qui transcendent le simple cadre des affaires pour cultiver une véritable proximité humaine.

Un partenariat porteur d'avenir et de sens

Le succès retentissant de l'édition 2025 du Festival International de Hammamet témoigne de la pertinence et de la force de cette collaboration.

Avec ce partenariat, la banque a pu renforcer son ancrage local et son image de marque de manière authentique. En allant au-delà du mécénat pour devenir un véritable partenaire créateur d'expériences, l'UBCI a non seulement contribué à la réussite de l'un des plus grands rendez-vous culturels du pays, mais a également consolidé son image de banque citoyenne, engagée et moderne.

Ce partenariat réussi, bâti sur des valeurs communes et une compréhension mutuelle, ouvre la voie à de nouvelles collaborations entre secteur privé et monde culturel en Tunisie. Il illustre concrètement qu'un développement économique durable et responsable peut parfaitement intégrer l'épanouissement culturel et le lien social. 🇹🇵





• Par Elyes Ghariani

La dépendance stratégique
de l'Occident aux terres rares
chinoises

Enjeux géopolitiques et perspectives



Derrière chaque smartphone, voiture électrique et éolienne se cache un enjeu géopolitique crucial : les terres rares. Ces dix-sept métaux, essentiels pour les technologies modernes, sont au cœur d'une bataille stratégique.

Le paradoxe est frappant : tandis que l'Occident mise sur l'innovation et la transition énergétique, il dépend d'un seul fournisseur pour ces matériaux critiques. La Chine domine ce secteur, contrôlant 60 à 70% de l'extraction mondiale et près de 90% du raffinage. Pékin a bâti un écosystème industriel complet, des mines de Mongolie intérieure aux usines de transformation du Jiangxi. Cette domination, fruit d'investissements massifs depuis les années 1990, fait que toute technologie avancée passe désormais par la Chine.

L'ironie est que l'Occident, en cherchant à réduire sa dépendance aux énergies fossiles, s'est retrouvé captif d'une nouvelle dépendance, peut-être plus contraignante. Contrairement au pétrole, le contrôle chinois des terres rares couvre toute la chaîne, de l'extraction au produit fini. Les États-Unis illustrent cette vulnérabilité : entre 2020 et 2022, 70% de leurs importations de terres rares transformées provenaient de Chine, conditionnant leur capacité d'innovation dans des secteurs stratégiques.

Quand les terres rares deviennent une arme diplomatique

En 2010, un incident entre un chalutier chinois et des garde-côtes japonais près des îles Senkaku a conduit à un arrêt mystérieux des exportations chinoises de terres rares vers le Japon. Officiellement attribuées à des "contrôles douaniers renforcés", ces actions ont révélé la fragilité japonaise face à une pénurie soudaine de ces matériaux critiques, mettant en lumière une nouvelle forme de guerre économique.

Les terres rares ne sont plus seulement des matières premières ; elles sont devenues des outils diplomatiques. La Chine, en ajustant subtilement les quotas d'exportation et en réexaminant les licences, exerce une pression économique sans avoir besoin de recourir à des embargos spectaculaires.

Face aux États-Unis, la stratégie chinoise est encore plus raffinée : en maintenant une incertitude constante sur les approvisionnements futurs, Pékin influence les décisions stratégiques des industriels américains, de la Silicon Valley au Pentagone.

La leçon est claire : contrôler les terres rares, c'est contrôler une partie de l'avenir technologique mondial.



Cette nouvelle géopolitique des ressources remet en question les équilibres traditionnels, révélant les limites de la souveraineté industrielle américaine et européenne, qui dépendent désormais du bon vouloir de Pékin pour leur transition verte et leurs innovations technologiques.

L'empire chinois des terres rares : bien plus qu'un monopole

La Chine domine le marché des terres rares, extrayant 60 à 70% de ces métaux et raffinant près de 90% de la production mondiale. Cette domination s'étend bien au-delà des simples statistiques : Pékin a établi un écosystème industriel complet, des mines aux centres de recherche, perfectionnant ainsi la filière entière.

Cette position n'est pas le fruit du hasard. Dès les années 1990, la Chine a reconnu l'importance stratégique des terres rares et a investi massivement, acceptant des coûts environnementaux que l'Occident évitait. Aujourd'hui, des entreprises comme Tesla et Siemens dépendent de la Chine pour leurs approvisionnements critiques.

En outre, la Chine utilise des tactiques subtiles, comme des quotas d'exportation ajustés et des contrôles qualité approfondis, pour exercer une pression économique sans recourir à des embargos spectaculaires. Face aux États-Unis, la stratégie chinoise consiste à maintenir une incertitude constante sur les approvisionnements futurs, influençant ainsi les décisions stratégiques des industriels américains, de la Silicon Valley au Pentagone.

La leçon est claire : contrôler les terres rares, c'est contrôler une partie de l'avenir technologique mondial. Cette nouvelle géopolitique des ressources remet en question les équilibres traditionnels, révélant les limites de la souveraineté industrielle de l'Occident, qui dépend désormais du bon vouloir de Pékin pour sa transition verte et ses innovations technologiques.

La contre-offensive occidentale : entre espoirs et réalités

Face à la menace que représente la domination chinoise, l'Occident tente de reprendre l'initiative. Aux États-Unis, la mine de Mountain Pass en Californie reprend du service après des décennies d'abandon. L'Australie exploite ses gisements de Mount Weld, le Canada explore les ressources du Grand Nord, et l'Europe se tourne vers les terres rares scandinaves et les gisements africains prometteurs.

Cependant, la route vers l'indépendance est parsemée d'obstacles. Rouvrir une mine coûte des milliards et prend des années. Les normes environnementales occidentales, plus strictes, augmentent les coûts. En outre, l'extraction n'est qu'une partie du problème: le raffinage, domaine où la Chine excelle, reste un défi majeur.

Le recyclage devient une priorité stratégique. Des laboratoires américains et européens travaillent à perfectionner des techniques pour récupérer les terres rares des produits usagés, transformant les

déchetteries en "mines urbaines". Toutefois, même avec des progrès significatifs, cette approche ne pourra répondre qu'à une fraction des besoins.

La recherche de substituts mobilise des ressources considérables, mais les résultats restent mitigés. Les alternatives sont souvent moins performantes ou plus coûteuses, limitant leur viabilité.

Une alliance de la nécessité

Face à l'impossibilité de devenir rapidement autosuffisant, l'Occident mise sur la diversification géographique de ses approvisionnements. Washington courtise l'Australie, l'Union européenne signe des partenariats avec le Vietnam et le Brésil, et l'Afrique attire de plus en plus l'attention pour ses gisements. Pourtant, cette stratégie a ses limites. La Chine utilise son influence économique pour dissuader ces pays de coopérer pleinement avec l'Occident. Par exemple, malgré ses importantes réserves, le Vietnam hésite à défier ouvertement son voisin chinois.

L'ironie est que, en cherchant à réduire sa dépendance envers la Chine, l'Occident découvre l'étendue de l'influence chinoise sur les partenaires potentiels, révélant ainsi les complexités géopolitiques du monde multipolaire actuel.

L'innovation comme bouée de sauvetage

Dans les laboratoires du MIT et de l'École Polytechnique, une révolution silencieuse est en marche. Les chercheurs y développent des aimants hybrides réduisant l'usage des terres rares de 30% et des moteurs électriques performants utilisant des matériaux alternatifs. Cette urgence géopolitique stimule l'innovation comme jamais.

Tesla a déjà démontré ce potentiel avec ses batteries LFP, éliminant le cobalt congolais. À l'avenir, des aimants sans terres rares pourraient révolutionner l'industrie éolienne. Cependant, cette transition nécessitera des années, voire des décennies, laissant l'Occident vulnérable en attendant.

L'économie circulaire devient une stratégie clé. Chaque smartphone contient plus de terres rares qu'une tonne de minerai brut. Des start-ups et

جديد

OFFRE SHAHRY

أول فاتورة تريح، تريح، تفرّج

إبتداءً من

20DT

Découvrez la nouvelle offre à facture Shahry !

Avec Shahry :

- Choisissez le pack qui vous convient parmi les 6 packs de 20DT à 265DT par mois et si vous consommez plus, ça sera comptabilisé lors de la prochaine facture.
- Restez connectés gratuitement jusqu'à la fin du mois avec un débit réduit après épuisement de votre forfait.
- Profitez d'un paiement bancaire simple et rapide pour acheter votre smartphone 5G en plusieurs mensualités sans avance et bénéficiez de réductions importantes.
- Profitez d'un accès gratuit à Shahid.

Pour plus d'informations : Ooredoo.tn



ooredoo
طور عالمك

Offre à facture avec des forfaits valables 30 jours.
0 DT d'avance à l'achat d'un pack smartphone, avec facilité de paiement allant jusqu'à 36 mois .

www.bh-assurance.com

NEXT
by **BH** ASSURANCE

PASSIONNÉ PAR L'IA ?

Visitez notre stand au salon BIGTECH AFRICA
du 9 au 11 septembre 2025, au Parc des Expositions du Kram à Tunis.

EN PARTENARIAT AVEC :

opt'ima
junior entreprise

SESAME
School of High-Tech & Smart Data

bhassurance



ANNIVERSAIRE
30
ème



des entreprises comme Apple récupèrent désormais ces matériaux précieux à partir de produits usagés, combinant écologie et sécurité d'approvisionnement. Malgré cela, ces efforts ne couvrent encore qu'une fraction minimale des besoins industriels.

Solidarité occidentale ou chacun pour soi ?

Face à cette menace commune, l'Occident tente de coordonner sa réponse. L'Union européenne a lancé son Critical Raw Materials Act, et les États-Unis leur Inflation Reduction Act. Sur le papier, la coordination semble idéale : partage des coûts de R&D, harmonisation des standards, mutualisation des stocks stratégiques.

Cependant, la réalité est plus complexe. Les subventions massives américaines provoquent des accusations de concurrence déloyale de la part de l'Europe, tandis que des accords exclusifs, comme ceux entre l'Australie et Washington, créent des tensions avec des alliés comme le Royaume-Uni et la France. La solidarité occidentale se heurte souvent aux intérêts nationaux et aux rivalités industrielles.

Pourtant, des signes positifs émergent. L'initiative "Partenariat pour la sécurité minérale" réunit une douzaine de pays démocratiques autour d'objectifs communs, et le G7 travaille sur des mécanismes de réserves stratégiques partagées. Peu à peu, une architecture de coopération se met en place.

Le défi reste immense : briser un monopole vieux de trente ans, reconstruire des filières industrielles complètes et réinventer des technologies éprouvées. L'Occident est engagé dans une course contre la montre dont l'issue déterminera les équilibres géopolitiques du XXI^e siècle. Entre diversification géographique, innovations technologiques et coopération renforcée, la stratégie se dessine. Reste à savoir si elle sera suffisante pour contrer l'avance chinoise.

Conclusion : L'heure du réveil géopolitique

L'année 2020 a marqué un tournant où l'Occident a découvert sa vulnérabilité face aux terres rares. Alors que les usines chinoises ralentissaient, les chaînes d'approvisionnement mondiales ont révélé une dépendance longtemps ignorée. Les terres

rare ne sont qu'un symbole d'un basculement plus large où la géographie économique redéfinit la géographie du pouvoir.

Cette crise a mis en lumière une vérité inconfortable : l'innovation technologique occidentale repose désormais sur des fondations chinoises. Chaque avancée, qu'il s'agisse d'intelligence artificielle, de transition énergétique ou de défense spatiale, renforce cette dépendance, piégeant l'Occident dans une logique implacable.

Cependant, cette prise de conscience ouvre des perspectives. Les États-Unis redécouvrent les vertus d'une politique industrielle proactive, l'Europe investit dans l'autonomie stratégique, et même le Japon repense ses chaînes d'approvisionnement.

La bataille pour les terres rares ne se gagnera pas rapidement. Elle demandera une révolution des mentalités, des investissements massifs et une coopération internationale inédite. Plus important encore, elle obligera l'Occident à concilier ses valeurs environnementales avec ses impératifs géostratégiques, un défi qui façonnera les politiques publiques pour la prochaine décennie.

Au cœur de cette crise se trouve une question existentielle : l'Occident saura-t-il réinventer son modèle de puissance pour le XXI^e siècle ? La réponse déterminera non seulement l'équilibre géopolitique mondial, mais aussi la capacité des démocraties à maîtriser leur destin technologique. Le temps presse, et l'enjeu n'a jamais été aussi crucial. ■

E.G.

Ancien ambassadeur



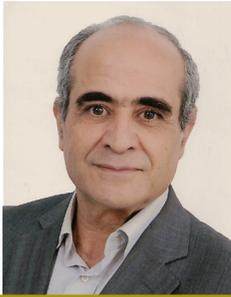
...La bataille pour les terres rares ne se gagnera pas rapidement. Elle demandera une révolution des mentalités, des investissements massifs et une coopération internationale inédite. Plus important encore, elle obligera l'Occident à concilier ses valeurs environnementales avec ses impératifs géostratégiques, un défi qui façonnera les politiques publiques pour la prochaine décennie...





Le sésame

Saveurs, bienfaits et opportunités agricoles



• Par Ridha Bergaoui

Le sésame est l'une des graines les plus anciennes, cultivée pour ses propriétés nutritionnelles et médicinales. L'huile de sésame est, depuis très longtemps, utilisée aussi bien en cuisine que pour les pâtisseries, les soins divers et le massage. La graine peut être également consommée crue, grillée ou en pâte et peut servir dans la confection de nombreux gâteaux et plats sucrés ou salés.

Le sésame a quelque chose de merveilleux, de fantastique. On se rappelle tous la célèbre phrase « Sésame, ouvre-toi ! » prononcée par Ali Baba dans les contes des Mille et une Nuits, pour ouvrir sa caverne qui renfermait d'énormes trésors. De même, les gousses du sésame en s'ouvrant révèlent les graines, véritable trésor culinaire et nutritionnel. Le sésame

se trouve ainsi associé à de la magie, à un pouvoir profond et transformateur.

Généralités sur le sésame

Le sésame (*Sesamum indicum*) est appelé en arabe « السمسم ». En Tunisie, ainsi que dans d'autres pays arabes, on l'appelle « الجرجان ». Le terme sésame vient du grec « sesamon » qui désigne un corps gras

ou l'huile. *Indicum* signifie originaire de l'Inde. En réalité, il est difficile de donner l'origine exacte de la plante. Il est fort probable que le sésame serait originaire d'Afrique Australe, d'où il aurait gagné l'Inde et la Chine avant sa diffusion en Asie centrale, en Europe et en Amérique. Aujourd'hui, il est largement cultivé en Asie, en Amérique du sud et en Afrique. C'est une culture connue et importante





au Moyen-Orient depuis l'Antiquité. En Afrique du Nord, sa culture n'est signalée qu'en Mauritanie et en Libye. Des formes sauvages ont été observées récemment en Tunisie et en Algérie.

Le sésame est une plante herbacée, annuelle, à port érigé, d'une hauteur pouvant atteindre 2 m. Le cycle de la plante varie de 80 à 180 jours selon la variété et les conditions de culture. La plante a une racine pivotante d'environ 90cm de long, un réseau dense de racines secondaires. Les feuilles sont alternes. Les fleurs apparaissent sous l'aisselle des feuilles à raison d'une à trois par inflorescence. Le sésame est une plante autogame et les fleurs donnent des capsules contenant de nombreuses petites graines plates, lisses ou réticulées, de couleur blanche, jaune, grise, rouge, brune ou noire selon la variété. La récolte s'effectue dès que les premières capsules brunissent. Les plants sont coupés, liés en bottes et entreposés pour sécher, le plus souvent sous un hangar à l'écart de tout produit chimique. Au bout de dix jours, on procède au battage, au vannage et au stockage. Le sésame se conserve bien de 6 à 12 mois, à l'abri des insectes et des rongeurs. Les besoins en eau du sésame sont modérés, mais des irrigations régulières sont recommandées, surtout en début de cycle et pendant la floraison. Le désherbage et le binage sont nécessaires, et des engrais peuvent être utilisés pour améliorer le rendement.

La culture du sésame améliore le sol en l'ameublissant et en augmentant son pouvoir de rétention hydrique. C'est un excellent précédent cultural. Particulièrement en Afrique, le sésame est souvent produit par de petits agriculteurs dans des systèmes peu mécanisés. Il permet à la fois de valoriser des terres marginales et d'équilibrer le calendrier de travail de l'agriculteur qui en tire un complément de ressources appréciables.

Le sésame est une plante rustique, peu exigeante, s'adaptant à la plupart des sols et à une large gamme de pluviométries. Les rendements en culture varient selon le niveau d'intensification, l'apport d'eau et la variété cultivée. Un rendement de 700 kg de graines/ha est possible, la moyenne mondiale étant de 380 kg/ha. La production mondiale de sésame varie de 6 à 6,5 millions de tonnes, concentrée surtout en Inde, Soudan (premier exportateur mondial), Mexique, Ouganda, Chine et Nigeria. La superficie emblavée est de 10 millions d'hectares environ.

La demande mondiale est en croissance, surtout au Japon, en Corée du Sud, en Chine et également en Europe et au Moyen-Orient, en raison d'une forte demande des graines utilisées dans l'alimentation (biscuits, barres, pains pour hamburgers...). La consommation varie fortement selon les régions et les habitudes alimentaires et peut atteindre 3 kg/an (Corée du Sud). Les pays asiatiques et du Moyen-Orient sont de très gros consommateurs, notamment via l'huile, les sauces, les condiments et les pâtisseries traditionnelles. La consommation moyenne mondiale se situe à environ 800-1 000 grammes par personne et par an.

Le sésame est une culture prometteuse en raison de sa rusticité, son faible besoin en eau et en intrants. Il peut être bien valorisé en agriculture écologique et biologique. Dans le monde, la recherche porte sur la sélection de variétés, plus productives et moins sensibles à l'égrenage, ainsi qu'à la mécanisation surtout de la récolte.

Composition et bienfaits thérapeutiques du sésame

Les graines de sésame sont riches en lipides (environ 50%), principalement des acides gras insaturés, dont des acides oléique et linoléique. Le sésame a été depuis toujours considéré comme graine oléagineuse, utilisée pour l'extraction

de l'huile alimentaire. Les graines sont également riches en protéines (environ 20%) et acides aminés essentiels, en glucides (environ 15%), principalement des fibres alimentaires (11%) et des sucres complexes. Elles contiennent également des minéraux essentiels comme le calcium, le magnésium, le phosphore et le fer, ainsi que des vitamines B et E. Les graines renferment des lignanes (comme la sésamine et la sésamoline), des composés phytochimiques dotés de propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Le sésame est riche en énergie et contient 573 kcal pour 100 grammes.

Les vertus thérapeutiques du sésame sont connues depuis la nuit des temps, et dans le monde entier. Les graines sont polyvalentes et utilisées pour soigner la toux, les expectorations purulentes et la diarrhée, on leur attribue des vertus aphrodisiaques. Elles améliorent la digestion

et protègent le cœur et les vaisseaux. Elles peuvent calmer les douleurs liées à l'articulation (rhumatisme) et au mal de dos. Elles favorisent la santé des os (riche en calcium), du foie et des yeux. Elles possèdent des effets antistress, anti-inflammatoires et anticancéreux. En Inde, en Chine, en Perse et en Mésopotamie, on soigne de nombreuses pathologies avec l'huile de sésame. Celle-ci est particulièrement indiquée pour lutter contre les troubles cardiovasculaires, aide le foie à neutraliser la production du mauvais cholestérol, très utile pour le système nerveux, le cerveau et le système endocrinien. L'huile est également efficace contre les troubles de la mémoire et pour la stimulation de l'intelligence et retarde le vieillissement des cellules. On l'utilise également pour les soins de la peau et des cheveux. L'huile de sésame sert enfin dans la pharmacopée moderne, comme support de diverses substances injectables.

En pratique, il est conseillé de consommer deux à quatre cuillères de graines de sésame par jour pour profiter de leurs vertus. Les graines seront soit crues, soit légèrement torréfiées pour qu'elles soient croustillantes tout en préservant leurs nutriments essentiels.

Utilisation des graines de sésame

Le sésame est une graine oléagineuse par excellence, utilisée depuis très longtemps pour l'extraction d'huile alimentaire. Le taux d'extraction est d'environ 2 kg de graines pour 1 kg d'huile. La production mondiale d'huile est d'environ 1 million de tonnes/an. L'huile de sésame est utilisée pour la cuisson, les crudités, dans la margarine et la salade. L'huile de friture est obtenue par pressage mécanique à partir des graines non torréfiées alors que l'huile d'assaisonnement est produite à partir des graines torréfiées. L'huile de sésame est aussi utilisée dans la fabrication



du savon, la peinture, les parfums, des produits pharmaceutiques et insecticides, en diététique et en cosmétique. Le tourteau de sésame, riche en protéines, sert à l'alimentation du bétail. En cosmétique, l'huile de sésame possède des vertus hydratantes, adoucissantes et restructurantes. Elle protège contre les effets de l'insolation en absorbant les rayons ultraviolets (utilisation courante dans les crèmes solaires). On lui prête aussi des effets antirides (antivieillessement).

Les graines de sésame sont souvent utilisées en pâtisserie, en confiserie et dans les industries alimentaires. Elles peuvent être utilisées telles quelles pour la pâtisserie et la boulangerie. Elles peuvent aussi être torréfiées pour servir d'assaisonnement, notamment dans les pays asiatiques. Sur les pains à hamburger, les graines de sésame représentent un ingrédient incontournable. Elles ajoutent une touche

décorative et augmentent le croustillant du pain, tout en l'empêchant de coller à la grille du four ou à l'emballage. De plus, leur saveur de noisette subtile se marie bien avec celle du hamburger. On peut broyer les graines de sésame et faire une pâte appelée « tahini », fréquemment utilisée dans la cuisine moyenne-orientale dans des plats comme le « houmous », le « baba ganoush » (plat à base d'aubergine) et les « falafels ». Cette pâte sert également à faire des sauces épaisses au goût très subtil. La « halwa chamia » est une sucrerie orientale très connue, composée à 50% de pâte de sésame, le reste étant du sucre, des épices et des fruits secs.

Les graines de sésame sont souvent présentes dans la cuisine tunisienne. Cette petite graine, bien discrète, vous transforme un aliment quelconque en un objet gastronomique, raffiné et sophis-

tiqué. Torréfié, elle libère des arômes exceptionnels. Eparpillées sur du pain, des pâtisseries traditionnelles (comme du makroud, des kaak, de la ghrayba), les graines de sésame donnent à la fois du croquant, un goût de noisette et des arômes puissants. Le zrir, ce concentré nutritif, très riche, composé de sésame, miel, beurre et fruits secs est une gourmandise des fêtes exceptionnelles. La samsa, à la pâte de sésame, est un véritable délice à déguster, surtout au mois de Ramadan. La « jeljlenya » tunisienne est une pâtisserie à la fois croquante et fondante à base de graines de sésame, de fruits secs et décorée de chocolat. La halwa chamia, cette confiserie à base de sésame et aux fruits secs (amandes, pistaches), est très appréciée et consommée en tartine ou sandwich. C'est une véritable friandise, très savoureuse, très énergétique, un véritable régal, à consommer toutefois avec modération.





Enfin, on peut préparer avec les graines de sésame une excellente assida ou une savoureuse bsissa.

Une opportunité pour la diversification de la production agricole

En Tunisie, la culture du sésame est très marginale, pour ne pas dire inexistante. La consommation nationale est entièrement couverte par l'importation. En comptant une consommation moyenne de 0,4 à 0,5 kg/habitant/an, ceci représente de 5 à 6 000 tonnes/an.

La Tunisie dispose d'un climat favorable à la culture du sésame qui pourrait présenter un triple avantage : agronomique, nutritionnel et économique. La culture du sésame s'adapte bien aux zones arides et semi-arides, aux sols pauvres, demande peu d'intrants et améliore la structure des sols. Etant une plante printanière, un complément d'irrigation est toutefois indispensable. La culture du sésame favorise la diversification agricole et la sécurité alimentaire. Elle contribue à la réduction de la pauvreté en créant des

emplois, en générant des revenus et en soutenant la santé de la population. Elle peut être plus rentable que d'autres cultures en rapport avec le prix de vente élevé des graines.

Le sésame, l'une des plus anciennes plantes oléagineuses cultivées par l'homme, est aujourd'hui largement utilisé dans l'alimentation, la cosmétique et la médecine naturelle. La demande est de plus en plus forte sur le marché international. Il y a donc une opportunité à saisir aussi bien pour le marché local que pour l'exportation. Le lancement et le développement de la culture du sésame passe par un effort important en matière de recherche pour sélectionner et recommander des variétés adaptées, résistantes au stress hydrique et productives, définir un itinéraire technique pour assurer une conduite optimale tenant compte des conditions climatiques difficiles (date et dose de semis, irrigation complémentaire, fertilisation, lutte contre les bioagresseurs...). Il serait également nécessaire de soutenir, d'encadrer les agriculteurs, de les encourager à opter

pour des systèmes d'irrigation économes d'eau et de s'associer (association, coopérative...) pour surmonter les difficultés d'approvisionnement en intrants et l'écoulement de la production. Un système contractuel liant producteurs et usines de transformation serait souhaitable.

Pour conclure, le sésame est une plante polyvalente, fort appréciée pour ses graines riches en nutriments, son huile et ses multiples usages en cuisine, en cosmétique et en médecine. La demande mondiale est partout en croissance. Les graines de sésame sont souvent utilisées dans la cuisine tunisienne et le pays en importe chaque année au moins 5 000 tonnes.

Le sésame est bien adapté à nos conditions climatiques et sa culture à grande échelle est tout à fait possible. Il peut se révéler un levier important offrant des avantages en termes de diversification, de durabilité, de création d'emplois, de santé publique et de sécurité alimentaire. ■

R.B.

Et si on cultivait

Le gingembre

pour profiter de ses multiples bienfaits ?



Le gingembre est de nos jours tendance. C'est qu'il allie à la fois des avantages culinaires, nutritifs et gourmands, mais également des bienfaits santé, un remède naturel connu depuis très longtemps. A l'origine, le gingembre est une plante des régions tropicales. En raison d'une forte demande mondiale, de nombreux pays se sont mis à le cultiver aussi bien en Europe, en Afrique du Nord qu'au Canada. Le gingembre semble s'adapter très bien et la culture se fait sans grosses difficultés tout en tenant compte des exigences de la plante, particulièrement un environnement humide et chaud.

Le gingembre frais est la racine fraîche de la plante du même nom. Le terme gingembre provient d'un mot indien qui signifie "en forme de corne", en référence à la forme du rhizome de la plante. Ce mot a évolué pour donner en latin « zingiber », puis en français « gingembre ». En arabe on l'appelle الزنجبيل . Il a été cité dans le saint Coran,

وسقون فيها 17 Sourat 76, Al-Insan, verset 17
كأساً كان مزاجها زنجبيلًا
qui peut être traduit par « Et là, ils seront abreuvés d'une coupe dont le mélange sera de gingembre », pour décrire les boissons que reçoivent les habitants du paradis.

Le gingembre (*Zingiber officinale*) est une plante vivace tropicale, cultivée depuis 3 000 à 4 000 ans pour son rhizome

aromatique. Entièrement domestiqué et probablement originaire du Sud-Est asiatique tropical (Inde, Malaisie, Indonésie, sud de la Chine), il a été diffusé dans le Pacifique et jusqu'à Madagascar, puis introduit en Occident par les arabes. À l'époque des grandes découvertes, Portugais et Espagnols en développent la culture dans leurs colonies tropicales.



Dans l'Antiquité, il était déjà valorisé dans la médecine indienne et chinoise pour ses effets digestifs et toniques. Les Romains l'importaient à prix élevé, et au Moyen Âge, il figurait parmi les épices de luxe en Europe. Aujourd'hui, il est consommé dans le monde entier, autant en cuisine qu'en médecine traditionnelle.

La production mondiale de gingembre est de 4,5 à 5 millions de tonnes/an. Les principaux producteurs sont : l'Inde (1,8 à 2 millions), le Nigeria (0,7-0,8), la Chine (0,6-0,7). Autres producteurs : le Népal,

l'Indonésie, le Bangladesh, la Thaïlande, le Cameroun. La Chine est le plus gros exportateur. La demande mondiale augmente, portée par l'essor des produits naturels, des boissons santé et de la cuisine asiatique. Il n'existe pas de données officielles sur la consommation mondiale moyenne de gingembre par habitant. Une idée d'estimation très grossière, en se référant à la production mondiale et la population, serait de 0,6 kg/habitant/an. En Allemagne, la consommation est estimée à 0,36 kg/habitant/an. En Tunisie, la consommation du gingembre est très

faible. Elle serait d'à peine 25 grammes/habitant/an. La Tunisie importe chaque année de 250 à 300 tonnes de gingembre. En 2023, elle a importé environ 284 tonnes de gingembre d'une valeur de 308 milles USD, provenant essentiellement de Chine (87%), le reste de Madagascar et de l'Inde. En 2021, la Tunisie avait importé environ 530 tonnes de gingembre. Ce sursaut de l'importation du gingembre peut s'expliquer par l'intérêt des consommateurs pour le gingembre, pour ses propriétés anti-inflammatoires, pour se protéger contre la pandémie de Covid-19.



La culture du gingembre

Le gingembre est une plante vivace dont la culture peut se pratiquer en plein champ ou sous serre. Le gingembre exige des conditions de chaleur (20-30 °C), d'humidité suffisante et des sols riches, meubles et bien drainés. Sa culture nécessite une bonne préparation du sol, la plantation de rhizomes sélectionnés, un entretien régulier et une vigilance contre les bioagresseurs. Sa plantation se fait généralement entre septembre et novembre, en utilisant des morceaux de rhizomes porteurs de 3 à 5 yeux, enfouis à 10-15 cm de profondeur. Le choix de rhizomes sains, vigoureux et adaptés à la variété souhaitée est déterminant pour la réussite de la culture. L'espacement recommandé entre les plants est de 10 à 20 cm. Un arrosage régulier est nécessaire, mais sans excès, pour ne pas favoriser les maladies. Le buttage progressif accompagne la croissance des tiges afin de protéger les rhizomes, favoriser leur développement et prévenir leur verdissement. La lutte contre les maladies et ravageurs est essentielle pour garantir une bonne production.

Selon l'objectif, la récolte peut avoir lieu 4 à 5 mois après plantation, pour obtenir des jeunes rhizomes tendres, destinés au marché frais, ou bien après 8 à 10 mois, lorsque les rhizomes deviennent plus aromatiques et adaptés au séchage

et à la transformation. La récolte peut être manuelle ou mécanisée selon la taille de l'exploitation. La durée d'exploitation d'une parcelle peut aller jusqu'à 3-4 ans. Le rendement moyen en frais varie de 15 à 25 tonnes par hectare. Après récolte, les rhizomes sont triés, lavés, puis séchés (au soleil ou dans des séchoirs) avant d'être stockés en chambres froides en attendant leur commercialisation ou leur transformation.

Composition et caractéristiques du gingembre

Le gingembre peut être disponible sous différentes formes adaptées aux usages culinaires ou thérapeutiques comme des rhizomes frais, gingembre séché (entier, en morceaux ou en poudre), gingembre confit, mariné, en jus, en huiles essentielles ou en compléments alimentaires (capsules, sirops, comprimés). Frais, il se présente comme une racine beige à brun clair à chair jaune pâle. Sa saveur est piquante et poivrée, relevée par des notes citronnées et légèrement sucrées. Son parfum, frais et épicé, est caractéristique.

Sur le plan nutritionnel, le gingembre frais contient environ 80 % d'eau, 17 à 18 % de glucides, 2 % de fibres, et de faibles quantités de protéines et lipides. Il est riche en vitamines (C, B et E), essentielles au métabolisme énergétique, à l'immunité, au système nerveux et à la protection cellulaire. Sa teneur en minéraux est également intéressante, notamment en potassium (équilibre hydrique et régulation de la tension artérielle), magnésium, phosphore et fer (fonction musculaire, nerveuse et santé osseuse). Le gingembre renferme aussi de nombreux polyphénols et flavonoïdes aux puissantes propriétés antioxydantes. Mais ce sont surtout ses composés bioactifs spécifiques qui lui confèrent ses vertus médicinales et son goût caractéristique. Ces molécules sont reconnues pour leurs effets anti-inflammatoires, antioxydants

et digestifs. Le gingembre séché ou en poudre est plus concentré en arômes et en principes actifs que le gingembre frais, mais il perd une partie de sa teneur en vitamine C lors du séchage.

Utilisations du gingembre

Le gingembre connaît aujourd'hui un véritable engouement et plébiscité par les diététiciens, les chefs et les influenceurs. Il est apprécié autant pour ses vertus santé que pour la richesse de ses saveurs. Le gingembre frais dégage un parfum piquant, citronné et légèrement poivré, relevé par des notes vives et rafraîchissantes. Pour bien le choisir, privilégiez une racine ferme, à la peau lisse, sans traces de flétrissure, et qui exhale une odeur fraîche et tonique. Conservé au réfrigérateur, il garde ses qualités quelques semaines, mais il révèle toute sa force aromatique lorsqu'il est consommé rapidement. Selon les usages, on le prépare râpé, tranché, en morceaux ou mixé.

• En cuisine

Le gingembre est une épice polyvalente qui sublime aussi bien les plats salés que sucrés. On l'ajoute aux marinades, sauces, rôtis, plats mijotés ou sautés. En pâtisserie, il parfume pains, biscuits, confiseries et desserts. À la cuisson, son arôme évolue, ses notes piquantes s'adoucissent et gagnent en profondeur, laissant apparaître des nuances chaleureuses, sucrées, légèrement caramélisées, parfois vanillées ou miellées. Le gingembre en cuisine apporte une sensation à la fois douce, chaude et réconfortante.

• En boissons et tisanes

En infusion, le gingembre exprime un équilibre subtil entre fraîcheur citronnée et chaleur épicée. Il diffuse progressivement une sensation douce et chaleureuse rappelant par moments le thé vert avec un fond poivré et balsamique. En jus, il

est souvent consommé en "shot" (30 à 60 ml de jus frais concentré), parfois associé au citron, au curcuma ou au miel, pour stimuler l'énergie et renforcer les défenses naturelles. Certains y voient même une alternative au café du matin pour bien démarrer la journée.

• Pour la santé

Depuis l'Antiquité, le gingembre est utilisé en Chine et en Inde comme remède naturel contre de nombreuses affections. Aujourd'hui encore, il conserve une forte réputation de plante "santé et immunité". Son usage a particulièrement progressé pendant la pandémie de Covid-19, grâce à ses vertus perçues comme immunostimulantes, anti-inflammatoires et antioxydantes. La science confirme plusieurs de ses bienfaits. Il aide à soulager les nausées (mal de mer ou grossesse), stimule la digestion, réduit les ballonnements et apaise les crampes. Ses enzymes favoriseraient le transit et pourraient aider les personnes souffrant du syndrome du côlon irritable. En cas de rhume ou de toux, son effet réchauffant en fait également un allié fort apprécié.

• En industrie et cosmétique

Le gingembre ne se limite pas à l'alimentation. Son huile essentielle est exploitée en parfumerie, en cosmétique (soins de la peau et produits capillaires) et en aromathérapie. L'industrie agro-alimentaire l'intègre dans de nombreux produits comme les sirops, les boissons énergisantes, les jus concentrés et snacks, reflétant la tendance mondiale pour les produits naturels et fonctionnels.

Cultiver le gingembre en Tunisie

La consommation de gingembre en Tunisie est très faible, estimée à seulement 25 g/habitant/an. Cette situation s'explique par l'absence de tradition culinaire liée à cette plante, mais aussi par son prix relativement



élevé. Pourtant, le gingembre est à la fois une épice et un « aliment-médicament » aux multiples vertus culinaires, nutritionnelles et thérapeutiques. Mieux le faire connaître, favoriser sa disponibilité et encourager sa culture locale permettraient non seulement d'en élargir l'usage, mais aussi d'en réduire le coût et de limiter les importations en devises, aujourd'hui dominées par la Chine.

Bien que le gingembre soit originaire des régions tropicales, la hausse de la demande mondiale a encouragé de nombreux pays, même en dehors des zones traditionnelles de production, à tenter sa culture. Ainsi, l'Égypte et le Maroc (zones côtières humides ou sous abris) s'y intéressent. En Europe méditerranéenne (Espagne, Portugal, Italie), des exploitations le cultivent en plein champ ou sous tunnels plastiques, souvent en bio, pour alimenter les marchés locaux. Dans les pays tempérés (Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, France), la culture est possible uniquement sous

serre chauffée. Ces serres, notamment aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, produisent un « gingembre frais » de niche, récolté jeune, destiné aux circuits courts, aux restaurants et aux consommateurs soucieux de réduire l'empreinte carbone. Au Canada, la culture se fait exclusivement en serre chauffée, ciblant les marchés fermiers et la gastronomie, avec un produit jeune, tendre et parfumé.

En Tunisie, la culture du gingembre en plein air pourrait être envisagée dans certaines zones chaudes et humides, notamment dans le sud-est côtier ou en oasis. La culture sous serre offrirait cependant plus de sécurité en permettant de maîtriser l'humidité, la température et la durée du cycle. Deux types de production sont possibles :

- Du gingembre jeune (4 à 5 mois), tendre et peu fibreux, destiné à la consommation fraîche, aux boissons et à la restauration,

- Du gingembre mature (8 à 10 mois), plus riche en arômes, destiné au séchage, à la transformation et à l'export.

La culture pourrait aussi être conduite en hydroponie, avec substrats inertes et solutions nutritives, pour obtenir une production homogène, des rhizomes propres, lisses et de meilleure qualité. L'un des principaux postes de dépense étant l'énergie (éclairage, chauffage, irrigation et mécanisation), le recours à l'énergie solaire constituerait une solution faisable, durable et économique. Une telle filière permettrait non seulement de répondre à la demande locale (ménages, cafés-pâtisseries, restaurants et épiceries fines), mais aussi de cibler le marché européen, proche, en particulier pour le gingembre bio, très recherché surtout dans les cuisines asiatiques, les jus santé et les produits transformés (bonbons, pickles, boissons). ■

R.B.



يفرّج قلبك كل يوم
أكثر من 140



عدّك الكارطة و إلا L'APPLI
و تريح LES POINTS

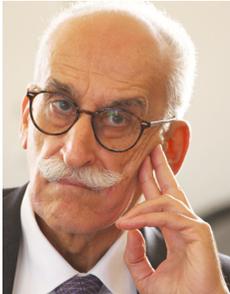
x20

على الأدوات المدرسية

Cahiers/Cartables/Stylos...



La Tunisie et l'Union française



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

En 1941, la Charte de l'Atlantique signée le 14 août par les USA et la Grande-Bretagne — pourtant puissance impérialiste, mais dont la priorité était alors d'obtenir un appui américain massif dans son effort de guerre contre l'Allemagne — stipule, dans son article 3, que les deux pays s'engagent «à respecter le droit qu'ont tous les peuples de choisir la forme du gouvernement sous laquelle ils entendent vivre ; et ils désirent voir restituer, à ceux qui en ont été privés par la force, leurs droits souverains ». En France, la Constitution du 27 octobre 1946, acte fondateur de la IVe République, annonçait clairement dans son préambule que «la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires». Dans cette perspective, on jugea bon de créer une organisation politique susceptible de constituer un cadre adéquat aux négociations à venir entre la métropole, ses colonies et ses protectorats. Aussi est-il

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, un nouvel ordre planétaire se mit en place sous l'égide des deux grands vainqueurs : les Etats-Unis et l'Union soviétique. Ces deux puissances, soucieuses d'assurer leur hégémonie et, par conséquent, de défaire l'impérialisme du XIXe siècle, étaient hostiles au fait colonial. Le Royaume-Uni et la France en prirent conscience et tentèrent de procéder à des réformes censées atténuer le caractère injuste, et de plus en plus contesté, de leurs empires coloniaux.

affirmé dans le titre VIII de la Constitution «*que la France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. (...) Ecartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés*». Son article 80 va plus loin puisqu'il stipule expressément que tous les ressortissants des territoires d'outre-mer ont la qualité de citoyens, au même titre que les nationaux français. Ce qui supposait l'abolition du statut discriminatoire de «l'indigénat» ; au demeurant, théoriquement atténué à partir de l'ordonnance du 7 mars 1944, qui supprima le régime pénal spécial de l'infâmant code, promulgué en Algérie et dans d'autres colonies au XIXe siècle.

Cette organisation, réunissant la France et son empire, était présidée par le Chef de l'Etat (Vincent Auriol, de 1947 à 1954 puis René Coty, de 1954 au 8 janvier 1959). Elle

était dotée d'un Haut conseil, organe consultatif destiné à assister le gouvernement dans la conduite générale de l'Union, et d'une Assemblée. L'Union française regroupait, outre la métropole et les départements d'outre-mer, les colonies et les Etats associés (protectorats) du Viêt-Nam, du Laos et du Cambodge. Le président du Conseil, les ministres de la France d'Outre-mer et ceux des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Défense, des Finances étaient membres d'office du Haut conseil ainsi que les délégations des Etats associés.

En théorie, le processus engagé semblait exprimer une volonté de rompre avec le colonialisme traditionnel hérité du XIXe siècle. Dans la réalité, les choses étaient bien différentes. Georges Catroux (1877-1969), général d'armée, résistant gaulliste, gouverneur général de l'Indochine et de l'Algérie, délégué général de la France libre au Levant, ambassadeur en Union soviétique et ministre des Affaires nord-africaines - par conséquent, bon connaisseur des



possessions françaises mais aussi du nouvel ordre mondial d'après-guerre - notait dans son ouvrage sur l'Union française, son concept, son état, ses perspectives, paru en 1953, «l'écart des principes énoncés dans le préambule de la Constitution de l'application qui en a été faite». Et il ajoutait :

«Alors que ces principes postulent un système fédéral régissant des parties égales en droits et en devoirs, celui qui a été réalisé réserve en fait à la France les prérogatives des pouvoirs exécutif et législatif, les autres Etats et pays composants ne possédant que la faculté d'émettre des avis».

D'ailleurs, dès l'année de fondation de l'Union française, les dirigeants du Mouvement national tunisien exprimèrent leur opposition à tout projet d'intégration à cette organisation. En 1946, Habib Bourguiba, président du Néo-Destour, précisait que l'adhésion à cette organisation constituerait,



■ Habib Bourguiba, fondateur et président du Néo-Destour

en y intégrant de force le pays, une modification unilatérale du statut international de la Tunisie. Quelques années plus tard, en 1951, il affirmait que les Tunisiens refusaient catégoriquement l'adhésion de leur pays à cette Union ; celle-ci étant une nouvelle appellation d'un même système qui comporte les mêmes méthodes et les mêmes abus du colonialisme français. Prudent, il ajoutait que cela n'excluait pas, par la suite, l'établissement avec la France de rapports de même nature que ceux liant l'Inde et le Pakistan à la Grande-Bretagne (Mohamed Sayah, Histoire du Mouvement national, document XII). Selon le journal du Néo-Destour, Mission du 29 juin 1951, cité par l'historienne Mbarka Hamed-Touati, «les véritables atouts dans les négociations avec la France sont la Charte des Nations unies, la Déclaration des droits de l'Homme et l'acheminement vers l'autonomie». L'historienne Ingrid Geay, dans une communication présentée à un colloque international tenu à Tunis en 1996, précisait que «dès 1947, Habib Bourguiba avait demandé au bureau politique du Néo-Destour de préparer un dossier complet destiné à appuyer la requête des Tunisiens à l'ONU». Le 10 octobre 1952, la

question tunisienne est enfin inscrite à l'ordre du jour de la 7e session de l'Assemblée générale.

A partir de l'année 1951, les relations entre le Palais beylical et le Néo-Destour d'une part et les autorités françaises d'autre part connurent une crise durable. En effet, l'espoir qu'avait fait naître le discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères Robert Schuman à Thionville le 11 juin 1950, au cours duquel il déclara qu'il s'agissait désormais de «conduire la Tunisie vers le plein épanouissement de ses richesses et de l'amener vers l'indépendance qui est l'objectif final pour tous les territoires de l'Union française» fit long feu puisque, un mois plus tard, le ministre se rétracta (il ne s'agissait plus que d'une promesse d'autonomie interne) face à la levée de boucliers de la droite. La tension s'aggrava en raison de la note du 15 décembre 1951. Ce document diplomatique était une réponse au mémoire du 31 octobre remis au Quai d'Orsay par le Premier ministre Mhammad Chenik (1950-1952) au nom du bey El Amine 1er, qui souhaitait une évolution au bénéfice des Tunisiens en priorité des institutions du protectorat. Entre autres prises de position fermes,



on lit dans la note du 15 décembre: «Le Gouvernement français (...) n'entend pas se départir à l'avenir d'une action qui s'exerce au bénéfice de l'ensemble des populations de la Régence (...) Dans cette œuvre civilisatrice, les Français de Tunisie ont joué un rôle essentiel que nul ne songerait à contester (...) La part qu'ils prennent par leur travail à la vie économique et l'importance de leur contribution au budget de l'Etat tunisien ne permet pas d'écartier leur participation au fonctionnement des institutions politiques».

La nomination, en janvier 1952, de Jean de Hautecloque, nouveau résident général, partisan d'une répression sévère, marqua le début d'une confrontation entre le Néo-Destour et les autorités du Protectorat, c'est-à-dire principalement le Résident général, Raymond Pons, Secrétaire général du gouvernement tunisien, et Pierre Garbay, Commandant supérieur des troupes de Tunisie. La rupture fut non seulement consommée mais elle évolua rapidement vers un affrontement violent. Les 8, 11 et 13 janvier, Habib Bourguiba appela à Monastir, Tunis et Bizerte à la résistance armée contre la présence française. Le 18, il est arrêté ainsi que Mongi Slim. 150 dirigeants et militants destouriens, communistes et syndicalistes sont déportés. Le 22, la grève générale est décidée. Le IVe Congrès destourien, malgré son interdiction, est tenu le même mois sous la présidence de Hédi Chaker. Les congressistes y réclamèrent l'indépendance et l'établissement des relations franco-tunisiennes sur la base du respect mutuel et la protection des communautés étrangères. Le 25 mars 1952, Mhammad Chénik et les ministres Mahmoud El Materi,

■ Mohamed-El Amine Pacha Bey (1943-1957) (Studio Harcourt)



■ Mohamed ben Youssef, sultan du Maroc de 1927 à 1953 et de 1955 à 1957 puis roi du Maroc sous le nom de Mohamed V de 1957 à 1961

Md.- Salah Mzali et Hamadi Ben Salem sont arrêtés et éloignés dans les territoires du sud.

Les incidents sanglants allaient se prolonger jusqu'en juillet 1954. La répression décidée par le Résident et planifiée par le général Garbay aboutit notamment au ratisage féroce du Cap Bon en janvier-février 1952 : destructions, pillages, viols et un bilan impressionnant de 200 morts. Ce chiffre annoncé dans un numéro spécial (intitulé « Le Drame tunisien ») du Témoignage chrétien est confirmé par l'historienne Georgette Elgey dans son Histoire de la IV^e République.

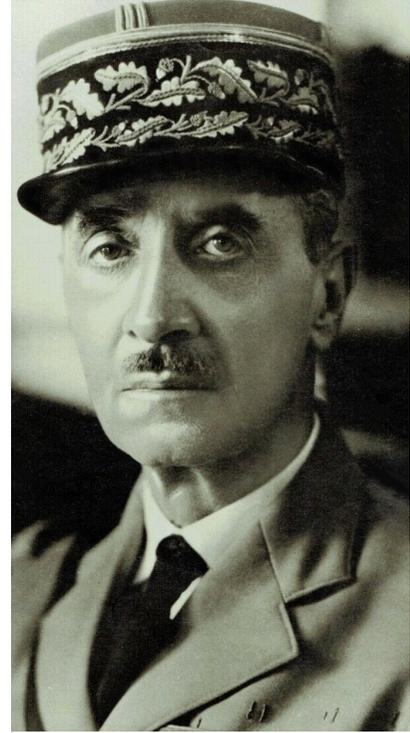
A la même époque, au Maroc, les relations entre le sultan Mohamed ben Youssef et la Résidence étaient tendues. Le résident général Augustin Guillaume, nommé en août 1951, crispé sur des positions d'avant-guerre, jouait au fier-à-bras. Georges Chaffard (1928-1969), ancien journaliste d'investigation au Monde et au Monde diplomatique, auteur en 1965 d'un excellent ouvrage intitulé Les Carnets secrets de la Décolonisation et d'un chapitre de référence sur notre sujet, écrit à son propos : « [Il] se répand dans le pays en déclarations menaçantes (...) : 'Je démolirai les

démolisseurs... La bagarre, c'est mon métier... L'insulte, je sais comment ça se lave... Je leur ferai bouffer de la paille'... ». Le Quai d'Orsay n'était guère mieux disposé à faire évoluer les rapports franco-marocains. Le mémorandum adressé le 20 mars 1952 par le sultan qui réclamait des négociations entre Rabat et Paris n'aboutit qu'à la réaffirmation de la nature du protectorat institué en 1912. Prenant acte de ce refus, une note du sultan en date du 6 octobre réclamait l'accession du Maroc à la souveraineté totale (G. Chaffard). Le 20 août 1953, le sultan est destitué et banni en Corse puis à Madagascar. Cette mesure intempestive du peu avisé général Guillaume ne fit que renforcer la lutte pour l'indépendance marocaine concomitamment avec l'ampleur sans cesse croissante de la protestation de la population tunisienne contre le régime du protectorat.

Dans un tel contexte, la proposition de Nhieq Tioulong, délégué du Cambodge, d'inviter la Tunisie et le Maroc à rejoindre l'Union française, lors de la réunion du Haut conseil du 22 novembre 1952, était bien étrange. La suggestion de la délégation cambodgienne consistait à adopter le vœu ainsi formulé : « Les



■ Vincent Auriol, président de la République et de l'Union Française de 1947 à 1954



■ Général Georges Catroux (1877-1969)

gouvernements réunis en haut conseil adressent une cordiale invitation aux souverains de la Tunisie et du Maroc pour que leurs représentants viennent participer avec la France, le Vietnam, le Cambodge et le Laos, à la libre discussion des problèmes communs». La lecture du texte terminé, le Président Auriol suspend la séance et convoque aussitôt un conseil des ministres extraordinaire pour prendre l'avis du gouvernement de la République. La proposition de Tioulong n'est pas repoussée par le conseil parce que, selon Georges Chaffard, « d'une part, des ministres importants y sont favorables. D'autre part, parce que tous sentent l'incongruité qu'il y aurait à rejeter purement et simplement le vœu d'un pays ami, lui-même appuyé par nos autres partenaires d'Indochine ». La séance du Haut conseil ayant repris, Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, déclare que la motion soulève diverses questions d'ordre juridique et qu'il convient de rechercher au préalable si les traités de protectorat qui lient la Tunisie et le Maroc à la France ont pu ou non conférer à ces deux royaumes le statut d'Etat associé. Après diverses interventions des participants, le Haut conseil adopte une motion

■ Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères de juillet 1948 à janvier 1953



différente de celle initialement soumise au président et au gouvernement : « A la demande des délégués du Cambodge, le Haut conseil invite le gouvernement de la République à étudier avec les souverains des pays sous protectorat français la possibilité de leur participation aux organes de l'Union française afin de leur permettre de prendre part aux travaux de la prochaine session du Haut conseil ». Cette motion suscita d'emblée l'opposition - tout à fait prévisible, d'ailleurs - des résidents généraux réactionnaires Hauteclouque à Tunis et Guillaume à Rabat. A Paris, le ministère des Affaires étrangères, désormais dirigé par Georges Bidault, est hostile au projet ; de même que le nouveau président du Conseil, René Mayer (8 janvier-28 juin 1953), connu pour son colonialisme intransigeant.

En tout état de cause, le contexte ne se prêtait guère à une réflexion

approfondie de la proposition cambodgienne. De sorte que, lors de la session du conseil de novembre 1953, le projet présenté l'année précédente par Tioulong n'est même plus évoqué par les représentants des pays indochinois. Ces derniers auront cessé, comme l'écrit justement Georges Chaffard, de croire dans une « certaine idée » de l'Union française qui avait un temps éveillé leurs espoirs. L'Union française telle que la souhaitaient le président Auriol et Chérif Mécheri, premier préfet musulman d'origine algérienne, Secrétaire général de la présidence et du Haut conseil - c'est-à-dire un organisme intergouvernemental oeuvrant, sous l'égide de la France, à l'émancipation des peuples colonisés - ne pouvait qu'échouer. Et ceci à cause de la triple opposition des mouvements nationaux de Tunisie et du Maroc, des milieux politiques français à Paris et dans les pays dominés. Le sort de l'Union française



■ Nhiek Tioulong (1908-1996), ministre et proche collaborateur du roi Norodom Sihanouk. Délégué cambodgien à l'Union française

■ Chérif Mécheri (1902-1990) Préfet, secrétaire général de la présidence et du Haut conseil de l'Union française



était scellé. Début janvier 1954, Vincent Auriol achève son septennat, et il semble s'être, depuis quelque temps, désintéressé de l'Organisation. La défaite de Diên Biên Phu puis les Accords de Genève les 20-21 juillet aboutirent au départ des trois pays indochinois membres de l'Union. En octobre 1958, à l'avènement de la Ve République, une organisation politique dite Communauté française (ou, plus rarement, Communauté franco-africaine) est prévue par la nouvelle Constitution. Entretemps, quelques semaines après le Maroc, la Tunisie acquérait son indépendance, le 20 mars 1956, et ouvrait une nouvelle page – certes, non dénuée de phases de tension - de ses relations avec la France dans un esprit d'amicale et intensive coopération fondée sur le respect réciproque de la souveraineté nationale. ■

Md.A.B.A.

HABITATION, TRAVAUX, AUTO, LOISIRS : NOUS AVONS LE CRÉDIT QU'IL VOUS FAUT

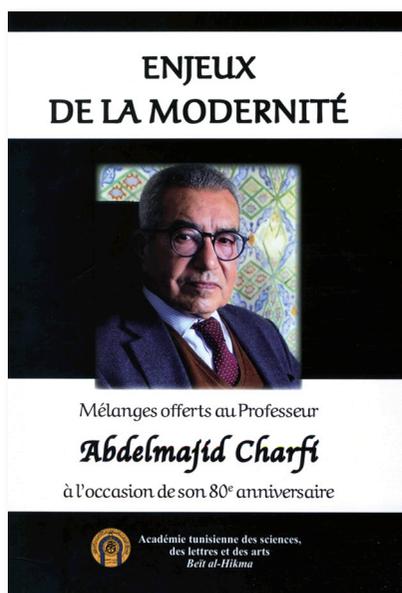
Une démarche simplifiée
Un montant adapté
Un taux avantageux

Une réponse
rapide



الإتحاد الدولي للبنوك
UIB

GRUPE SOCIETE GENERALE



Enjeux de la modernité
Mélanges offerts
au Professeur Abdelmajid Charfi
Editions Beït al-Hikma, 2025,
800 pages, 50 DT.

Les trois savants auxquels Abdelmajid Charfi témoigne de sa profonde reconnaissance

De tous les enseignants et éminents professeurs qu'il a rencontrés, Abdelmajid Charfi se dit particulièrement redevable à trois figures intellectuelles majeures : Mohamed Talbi, Mohamed Arkoun et le Père Robert Caspar. Ces rencontres ont profondément marqué son parcours, tant sur le plan académique qu'humain.

Mohamed Talbi, le maître et le compagnon de route



Le premier est Mohamed Talbi, rencontré dès 1960-1961, puis retrouvé en France en 1965 et surtout en 1968, au moment où Charfi se préparait au concours d'agrégation. Talbi lui facilita l'installation à Paris et, plus tard, orienta ses choix de recherche en dirigeant sa thèse à Tunis. Ce fut le début d'une relation longue et intense, parfois traversée de désaccords, mais jamais entamée par la discordance. Même lorsque Talbi, changeant d'opinion, critiqua certains de ses écrits, Charfi confia avoir été «*plus ému pour lui que pour moi*», preuve d'une estime indéfectible. Talbi, en remettant en cause les fondements de la pensée religieuse et en s'opposant au régime de Ben Ali, incarna pour Charfi l'exemple du penseur libre, courageux et engagé.

Mohamed Arkoun, l'ami et l'inspirateur



Le deuxième savant est Mohamed Arkoun, d'abord connu comme professeur de traduction lors des séminaires d'agrégation à la Sorbonne, puis rencontré plus intimement au début des années 1970 lors d'un séminaire à Sénanque, dans le

sud de la France. De cette rencontre naquit une amitié nourrie par de longues conversations et même de simples marches partagées. Ils se retrouveront plus fréquemment et plus longuement à Tunis. «*J'ai davantage appris sur Mohamed Arkoun et sa pensée, en marchant avec lui, qu'en lisant ses œuvres*», dira Charfi. Arkoun, penseur d'une grande profondeur et défenseur d'une modernité critique, inspira Charfi dans son effort de repenser la tradition islamique à l'aune des défis contemporains.

Le Père Robert Caspar, le passeur du dialogue interreligieux



Le troisième est le Père Robert Caspar, figure du dialogue islamo-chrétien, installé à Monastir puis à Mahdia. Spécialiste reconnu et interlocuteur attentif, il fit découvrir à Charfi une autre dimension : celle de l'ouverture, de l'écoute mutuelle et du respect de la pluralité religieuse. Par ses échanges, Caspar contribua à élargir l'horizon intellectuel de Charfi en lui offrant un regard croisé sur les textes et traditions.

Une dette de gratitude et un héritage vivant

«*À ces trois savants particulièrement, je dois beaucoup, pour la qualité de nos discussions et la valeur de nos échanges*», témoigne Charfi. Ces paroles furent prononcées à l'occasion de la présentation des Mélanges offerts en son honneur, lors de son 80e anniversaire, à l'initiative de Beit al Hikma. L'ouvrage collectif, intitulé Enjeux de la modernité et rassemblant plus de 700 pages de contributions d'éminents universitaires comme Yadh Ben Achour, Sadok Belaid ou Zahia Jouirou, illustre l'ampleur de son rayonnement.

Très humble, Charfi exprima sa gratitude non seulement envers ses maîtres, mais aussi envers ses collègues, ses étudiants, son épouse qui lui a «*toujours réuni les meilleures conditions de travail*» et son fils «*qui ne lui a donné aucune peine dans sa scolarité*».

Toujours au travail, le professeur Charfi prépare un nouveau livre en langue arabe, conçu comme une réflexion sur l'avenir de la Tunisie. Ce projet prolonge l'héritage de ces trois savants, témoignant que leurs enseignements, ancrés dans la modernité, demeurent vivants dans sa pensée et son action. 





**Abba Abba
La Pierre de Convoitise**

Soufiane Ben Farhat

Roman



**Abba Abba. La pierre
de convoitise**

De Soufiane Ben Farhat
Arcadia Éditions, 264 Pages
Prix: 25,000 TND



Soufiane Ben Farhat
**Abba Abba. La pierre
de convoitise**

Un roman policier psychologique ? Soufiane Ben Farhat n'hésite pas à s'y essayer dans son nouveau roman intitulé Abba Abba. La pierre de convoitise paru aux éditions Arcadia. «Cela me permet de m'élever autrement et ailleurs», confie-t-il à Leaders. Mêlant habilement fiction et réalité, l'auteur installe son intrigue dans le village de Takrouna, surplombant l'Enfida, et déploie un vaste territoire narratif allant

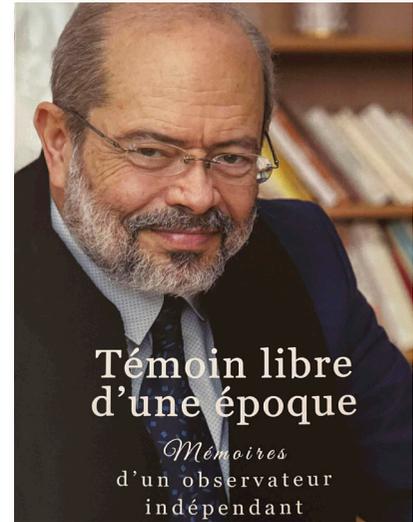
de Port el-Kantaoui jusqu'au Cap Bon, de Hammamet à Haouaria. Tout démarre avec la découverte du corps "pendu" de Sahbi. Suicide ou crime ? L'enquête s'ouvre, et avec elle tout un microcosme social, psychologique et anthropologique se révèle. Le récit donne à voir une galerie de personnages bien campés: un procureur, un médecin légiste, un commissaire, des indicateurs, un artiste céramiste installé à Takrouna avec sa compagne, un "passe-partout" incontournable à Hammamet, de belles femmes dont une photographe italo-suisse, des égéries dans le vent de la modernité, ou dans le souffle du village... Chacun a droit à son propre regard, ses espoirs, ses fragilités.

Les thématiques abordées sont multiples: amour secret, frustrations, divorce, garde d'enfant, migration clandestine, trahison, envoûtement... Le romancier convoque avec brio les ressorts du théâtre, du cinéma et de l'enquête journalistique pour construire une intrigue riche en rebondissements. Il s'amuse à dérouter le lecteur, l'égarer sur de fausses pistes, avant de le ramener à l'essentiel.

Un beau roman, agréable à lire.

Anouar Moalla
**Témoin libre d'une
époque**

En près de 50 ans de carrière journalistique et d'action militante, Anouar Moalla a été au cœur du paysage médiatique, politique et sociétal mouvant en Tunisie. Ses «Mémoires d'un observateur indépendant» viennent de paraître sous le titre de *Témoin libre d'une époque*. Ils foisonnent d'évocations, de souvenirs et d'analyses.



**Témoin libre
d'une époque**

Mémoires
d'un observateur
indépendant

Issu d'une famille qui a donné à la Tunisie d'illustres figures patriotes (son père Taoufik Moalla, un fin lettré, Mansour Moalla, ses oncles Mohamed Moalla, éditorialiste au début du siècle dernier, condamné à la prison pour ses écrits destouriens et libraire, comme son autre oncle Ali Moalla, imprimeur et éditeur, ses cousins et cousines, notamment Fatma Moalla...), Anouar était pétri de belles-lettres et de nobles causes. Il choisira d'embrasser la carrière de journaliste et de communicateur, ira alors à l'Ipsi et fera ainsi partie de ses premières promotions emblématiques. Il ne savait pas qu'il allait «tomber» dans le chaudron d'une actualité bouillonnante. Journaliste à la Radiotélévision tunisienne, chef de la communication à la Sntri, conseiller de nombreux ministres, dirigeant au sein de l'Association tunisienne de lutte contre les MST et le sida, chercheur, enseignant et formateur, il sera sur tous les fronts, souvent en précurseur. Son livre en restitue de multiples aspects.



NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

VOTRE ASSURANCE SANTÉ DANS LE MONDE ENTIER

Avec **SAHATY** International, nous prenons en charge vos frais de soins, d'hospitalisation et de chirurgie en Tunisie comme à l'étranger.



L'avenir
avec assurance

www.carte.tn



Hommage à...

Fadhel Jaziri

1948-2025

Il était immense. Plus qu'un inventeur de théâtre, de cinéma et de spectacles, Fadhel Jaziri était avant tout une pensée, un passeur entre soufisme et post-modernité. Emporté par la maladie le 11 août dernier à l'âge de 77 ans, il aura incarné jusqu'au dernier soupir une vision renouvelée de la personnalité tunisienne dans ses multiples interrogations. Sa proximité avec Abdewahab Meddeb sera fusionnelle. Ils auront beaucoup à partager ensemble (lire le témoignage d'Amina Meddeb, et le texte publié par Abdelwahab, en juin 2010, dans *Esprit*, à propos du film *Thalathun*).

Enfant de la médina de Tunis, féru de théâtre et de cinéma dès sa prime jeunesse, alors qu'il était encore au Sadiki, s'abreuvant de philosophie, qu'il étudiera à la faculté des Lettres, Fadhel Jaziri sera fortement interpellé par le mouvement de la jeunesse tunisienne de la fin des années 1960, et s'y engagera jusqu'à en payer un lourd tribut en arrestations. Il partira étudier à Londres et à Paris, puis à son retour, il créera le premier festival de la Médina (1971), au sein de l'Association de la sauvegarde de la Ville de Tunis, avant de lancer en 1972, avec Fadhel Jaïbi et Jalila Baccar, le Théâtre du Sud à Gafsa. Ce fut le

La pensée et le spectacle

■ Fadhel Jaziri et Fadhel Jaïbi en pleine discussion



départ d'une véritable saga. Fadhel Jaziri sera de tous les moments forts de la création théâtrale innovante : les pièces *J'Ha* et *l'Orient en désarroi*, *La geste de Mohamed-Ali El-Hammi*, *La geste hilalienne*, *El-Karrita*... Ses compagnons de route seront, outre Jaïbi et Baccar, Mohamed Driss, Habib Masrouki, Taoufik Jebali, Raja Ben Ammar...

Eclectique, il sera dramaturge, comédien, réalisateur et producteur de cinéma et de spectacles. Ses talents seront partout.

Avec son mégaspectacle *Nouba* (1991), puis *El Hadhra* (1992), Fadhel Jaziri inaugurerait un art nouveau puisant dans les traditions populaires séculières, les expressions d'un soufisme inspirant. Il réconcilie les Tunisiens avec leur héritage, transcende leurs goûts et les fait vibrer tous. Le vif succès rencontré par ses tournées à l'étranger (salle comble au Zénith à Paris, et diffusion sur France

2) témoigne de la qualité d'une œuvre réfléchie et d'une production réussie regroupant plusieurs dizaines d'artistes.

Son premier long métrage, en tant que producteur et auteur à part entière, *Thalathun*, bien accueilli, lui ouvrira de nouvelles perspectives, révélant d'autres aspects de ses multiples talents.

Dans chacune de ses œuvres, rien n'était futile pour Fadhel Jaziri, la force du détail n'a d'égale que la puissance de la pensée.

Son œuvre majeure qu'il lègue est sans doute le Centre des Arts Jerba entre Guellala et Sedouikech, avec son théâtre de plein air de 3 000 places tourné vers la mer et ses espaces couverts de 7 000 m². A la mesure de son ambition pour son pays. Immense. ■



Fadhel Jaziri - Abdelwahab Meddeb

Disparition de deux amis qui nous ont tant appris

• Par Amina Meddeb



■ Fadhel Jaziri en compagnie de Abdelwahab et Amina Meddeb

A la demande du magazine *Leaders*, je propose ce court texte (les délais trop courts pour développer) afin d'essayer de dire la proximité entre les deux amis disparus, car si leurs approches semblent éloignées, leurs apports sont détectés aux mêmes sources, qui sont essentiellement celles du soufisme, du classicisme arabe mêlés aux avant-gardes du XXe siècle.

Mon plus vieux souvenir de la rencontre avec Fadhel Jaziri remonte à l'année 1976 après la représentation à Tunis de la pièce *La Noce*, adaptée de *Noce chez les petits bourgeois* de Bertolt Brecht, par la troupe du Nouveau Théâtre. La soirée s'est poursuivie autour d'un dîner dans l'appartement de Fadhel Jaziri en présence des protagonistes du spectacle et de leurs amis. C'était mon premier séjour

à Tunis, je demeurais émerveillée par l'enthousiasme, l'ambition et la bonne humeur de toute la troupe, mais par-dessus tout, par l'excellence de la pièce, la beauté du texte en arabe tunisien, la virtuosité de la mise en scène et le jeu perspicace et pénétrant des acteurs. Je partageais avec Abdelwahab le sentiment que quelque chose de plus qu'un entrain s'était produit ce soir-là, l'annonce d'un acte inaugural.

Ensuite les rencontres entre Fadhel et Abdelwahab se sont succédé de manière ininterrompue. Une amitié et une connivence indéfectibles se sont affirmées tout au long de leur vie.

Les échanges portaient notamment sur les questions liées au nécessaire et urgent passage du monde arabe vers l'invention et la fabrique de l'art sous toutes ses formes. Les rencontres se faisaient en Tunisie à la faveur des vacances d'été, à Paris lors des passages de Fadhel, puis les discussions quotidiennes se poursuivaient via des échanges téléphoniques quotidiens.

Attachés au passé antique et latin de l'Afrique du Nord dont ils se considèrent les héritiers naturels, ils feront ensemble un voyage initiatique en Libye, sur les ruines des villes carthagoises et romaines de Leptis Magna et Sabratha.

Abdelwahab écrira plusieurs articles sur le travail du Nouveau Théâtre puis sur celui de Fadhel, et entamera une traduction en français d'un de leur texte de théâtre (resté inédit).

Enfin Fadhel fera le voyage à Paris pour l'adieu à l'ami, condamné par la maladie en 2014.

Je ne vois pas d'hommage plus véritable que de dire qu'ils étaient singulièrement attentifs à certaines valeurs qu'ils partageaient et plaçaient au-dessus de tout : la conquête spirituelle et l'obligation de l'effort de l'esprit.

Le soufisme est leur point d'appui le plus manifeste et le plus constant.

L'islam vernaculaire et le soufisme populaire, complétés par la grande tradition théologique écrite, vont inspirer durablement l'œuvre de l'un comme de l'autre. Nous pouvons, avec eux, découvrir sans peine un art complexe, qui part de cette structure double de l'islam et la dépasse. Toute la tradition orale de la théâtralité sera articulée avec le dionysiaque et redéployée puis nourrie de la référence des avant-gardes (Bataille/ Artaud, etc.)

Meddeb participe de ces deux voies de l'islam, avec Talismano, il joue l'islam maghrébin et tunisien, celui du soufisme populaire non reconnu par les modernistes, puis c'est le retour à la grande tradition érudite, avec le Tombeau d'Ibn Arabi, l'Exil occidental de Sohra Wardi et les Dits de Bistami, mais loin de s'enfermer dans le corpus de sa tradition, il fait siens les échos des autres cultures.

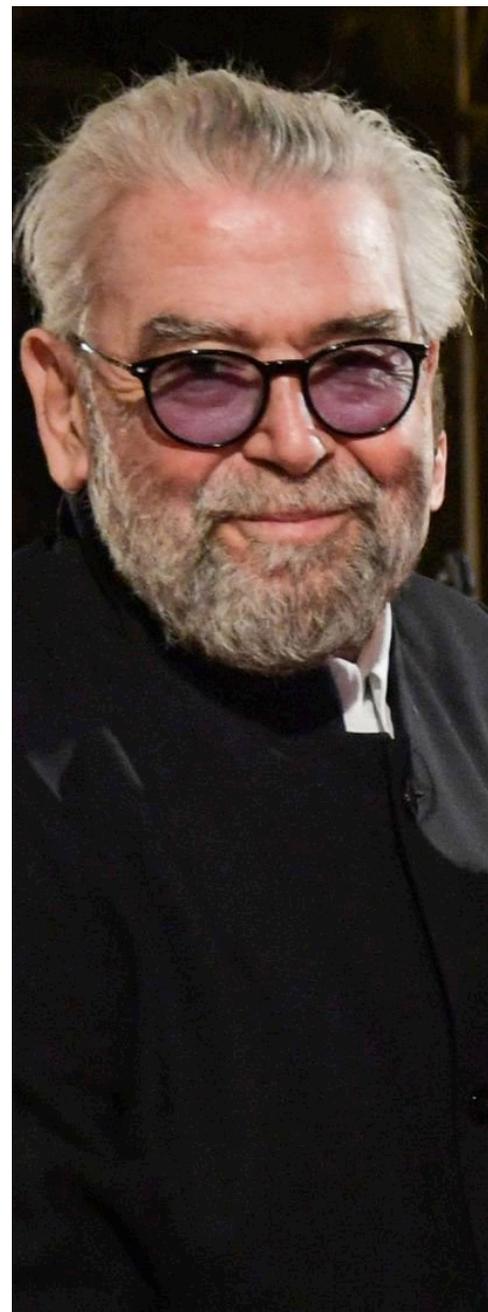
Jaziri est marqué par son attachement à un sol, à une langue. Visionnaire, il invente un objet nouveau, un art complexe qui emprunte au génie du peuple et aux avant-gardes (citons Nouba et Hadhra, deux spectacles musicaux faits de paroles anciennes dans une forme résolument moderne). Avec des écarts savamment calculés qui transforment l'hétérogène en richesse, il atteint souvent le virtuose. Au fil de ses créations, la modernité, l'innovation font leur entrée dans la tradition sans l'effacer.

On pourrait évoquer leur dessein en paraphrasant Malraux qui définit l'art comme la tentative de donner conscience à des hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux.

Pour illustrer leurs affinités, je vous propose de relire des extraits de la critique du film *Thalathûn* que A. Meddeb publia en 2010 dans la revue *Esprit* (juin 2010), (film de fiction élaboré à partir de matériaux historiques puisés dans le Tunis des années 1920-1930, d'où le titre *Thalathûn/ Trente*.)

Ce texte est un bel hommage au talent et à l'audace de Fadhel Jaziri et confirme bien qu'ils regardaient dans la même direction. ■

A.M.



L'audace et la norme

• Par Abdelwahab Meddeb



■ Fadhel Jaziri et Abdelwahab Meddeb

Pour retrouver la plénitude du sens, Jaziri a tout reconstitué, tout recomposé. Surdétermination, condensation, déplacement agissent dans ces reconstitutions où le décor de studio a pour tâche non pas de reproduire la mémoire mais de la reconstruire. (...)

C'est pour cette raison que les scènes de ce film se voient comme si elles étaient séquences de rêves. Nous sommes face aux produits d'un des arts de la représentation, cette autre scène qui dédouble le réel pour mieux le signifier. (...) Car, en effet, il y a une échelle de degrés que parcourent les discours entre les longues odes médiévales sacrées

et profanes, les formules religieuses et juridiques figées dans leur archaïsme, les ordres littéraires modernes qui vont de la voix du poète révolutionnaire au romancier hédoniste, de l'essayiste politique ou syndicaliste au journaliste engagé ; sans négliger les multiples nuances dialectales qui courent du tunisois zitounien à celui des faubourgs, du parler du Djérid ou du littoral méridional à celui des tribus qui erraient et campaient encore au bord des oueds creusant les steppes de Kairouan à Gafsa.

En outre, là aussi, au plan linguistique, le témoignage n'est pas d'ordre documentaire ou historique ; les trois concepts qui éclairent la scène seconde dédoublant le réel pour mieux l'explicitier (la surdétermination, la condensation, le déplacement) restent encore à l'œuvre. Je ne retiendrai qu'un seul exemple, celui des poèmes écrits par l'un des trois protagonistes, le fameux Abou Kacem Chabbi, le plus célèbre poète maghrébin auprès des Arabes, eh, bien ! les poèmes cités dans le film ne sont pas les poèmes autographes, ils sont réécrits, pour être dépouillés du pathos et du lyrisme qui les colorent d'une palette romantique surannée : en somme, ils sont écartés de leur influence lamartinienne et déplacés vers la vision rimbaldienne, pour qu'en eux le sens de la révolte se condense et que par là ils se trouvent surdéterminés afin de mieux servir la portée de la rupture d'avec la tradition littéraire.

Par ce seul exemple, nous voyons comment procède le scénariste : il utilise une personnalité et une matière historiques pour les métamorphoser en personnage et récit de fiction dramatisant une problématique, celle qui fait l'éloge de l'écart en fustigeant la norme, celle qui célèbre la rupture nécessaire au risque de susciter la rage des gardiens du temple, celle qui opte pour la liberté de créer, de penser et de vivre contre l'être conventionnel qu'entretient une société conservatrice.

Cette présence de la langue en ses multiples états oriente l'esthétique du film vers la rhétorique du récitatif et de l'oratorio. C'est peut-être cet aspect qui approche notre film d'un mode de représentation théâtral et musical. Ce qui l'éloigne de la temporalité et de l'économie du récit propres au cinéma dont le débit est plus rapide, procédant d'un mode narratif plus romanesque.

Certes, la profusion discursive rend l'œuvre quelque peu indéchiffrable ; car le flux de ses nuances peut n'être pas assimilé par les yeux et les oreilles étrangers. Mais n'est-il pas dans l'ordre des choses que la beauté poétique,

iconique, mélodique soit reçue et acceptée en son énigme ? Je me souviens encore de la beauté inquiète que je recevais des films de Godard au début des années 1960, lorsque j'étais élève à Tunis n'ayant jamais voyagé, ayant peu lu, ignorant tout des bribes de citations livresques et des signes urbains métropolitains déroutés par le réalisateur, et qui créent un effet poétique dû à la solidarité du son et de l'image. Je ne les ai déchiffrés dans leur plénitude de sens qu'après être devenu à mon tour parisien. Je pense que la potentialité universelle de l'œuvre réside dans sa profonde immersion au sein de la réalité qui lui a donné naissance et qui inspire le regard, la sensibilité, la pensée.

Ce qui passionne dans le film de Jaziri, c'est tout simplement la problématique qui encadre les faits et les personnages. Il s'agit de montrer l'extrême difficulté d'instaurer la rupture qui est au fondement de la modernité dans une société fortement structurée par son passé, rivée à son conservatisme qui lui sert même de bouclier, de système de défense dans une situation d'oppression coloniale. L'appel à la liberté individuelle se trouve contrarié. L'expérience de l'écart est empêchée par les vigiles de la norme. À travers quatre figures historiques, se joue l'aventure de la liberté contre les conservateurs, défenseurs tatillons de la tradition.

Sont habillés en personnages les personnalités du syndicaliste Mohammed Ali Hammi, le poète déjà cité Chabbi, le romancier et nouvelliste Ali Douagi, l'essayiste Tahar Haddad, lequel est le héros de cette geste tragique, ce zitounien de formation théologique qui progressa en sa quête au point de soutenir par ses écrits la libération des femmes et l'affranchissement des travailleurs.

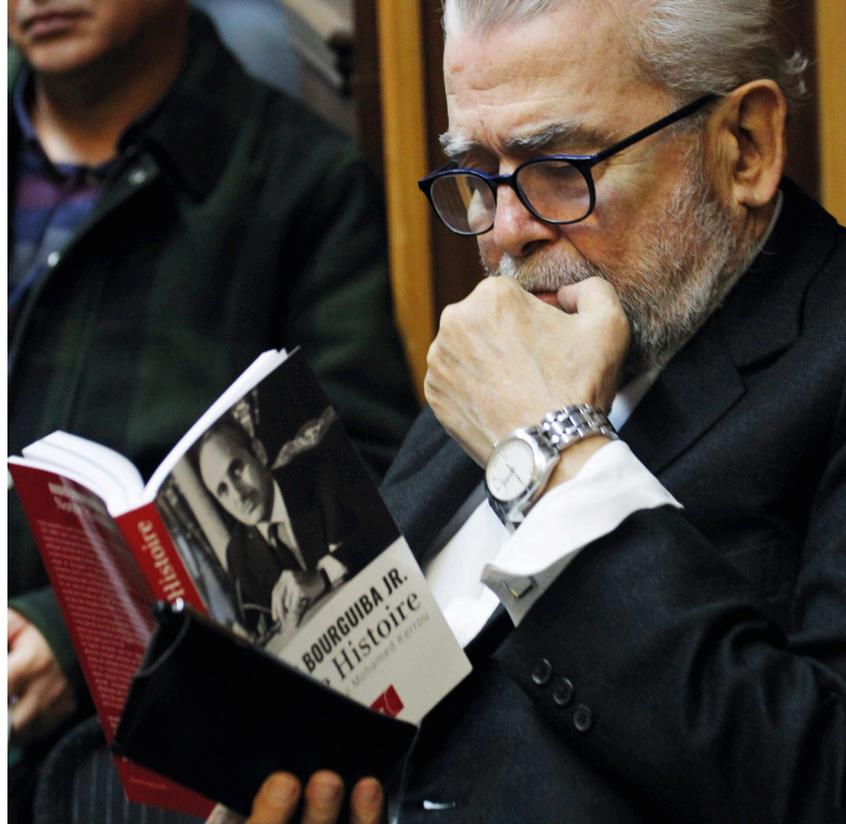
Nous percevons aussi emblématiquement représentées d'autres personnalités historiques transformées en personnages. Ainsi voyons-nous défiler des zitouniens si soucieux de juridisme, comme les y encourage l'esprit casuistique du droit musulman, à l'instar du shaykh Mohammed Tahar Ben Achour, capable de s'adapter à toute autorité, fût-elle coloniale et oecuménique, comme le veut la grande tradition consensuelle des oulémas sunnites. Sont aussi mis en scène des conservateurs du parti destourien, à l'exemple de Moheiddine Klibi, farouche défenseur de l'ostracisme bourgeois, convaincu que l'ancienneté et la continuité sont au fondement de la légitimité.

C'est contre sa coercition que se dressera le jeune avocat Habib Bourguiba fraîchement rentré de Paris : charismatique,

nerveux, colérique, visionnaire, cynique, machiavélien, capable de trahir ses convictions pour agir dans le sens du préjugé qui mobilise les foules ; celles-ci lui servent d'instrument pour réaliser ses desseins. Lorsque, plus de vingt plus tard, il aura exercé le pouvoir en tant que chef d'État indépendant, ne s'est-il pas avéré féministe, libéral, laïque, agnostique en son autoritarisme même ? Par contre, dans la conjoncture coloniale des années 1930, n'a-t-il pas contré le dévoilement des femmes prôné par la féministe Habiba Menchari ? N'a-t-il pas flatté l'opinion qui assimilait l'option des autochtones pour la nationalité française à une forme d'apostasie ? N'a-t-il pas fomenté une agitation fanatique au nom de l'exclusivisme de la croyance à l'occasion du congrès eucharistique organisé par la puissance coloniale et légitimée par l'autorité des oulémas ? C'est ainsi qu'il a exploité le sens commun rétrograde pour asseoir une autorité politique qui le conduira à conquérir le pouvoir et à l'exercer sans partage.

En voyant ce film, on se tromperait du tout au tout si on y percevait une reconstitution historique des années 1930. Il n'en est rien. Il s'agit d'une fiction, faite par un enchaînement de tableaux et de séquences autonomes qui se succèdent, chacune entrant en résonance avec l'autre pour que leur progression raconte une histoire.

Et la fiction autorise l'auteur à forcer le trait pour que fonctionne l'actualisation du passé. Jaziri revient aux années 1930 pour évoquer aujourd'hui. Où en est-on



dans ces contrées quant à la pensée libre, quant à l'audace de vivre selon ses convictions intimes ? Où en est-on de l'exclusivisme religieux et de l'ostracisme politique ? Toutes les évocations du takfir, de l'excommunication, se conjuguent au présent. Le problème reste entier. Il est encore celui de nos sociétés. Il est toujours nôtre. Il s'est même exacerbé. D'où la mélancolie tragique qui colore les images de ce film qui montre la dépression et le désespoir de l'intellectuel critique et du créateur innovant







aussi bien en 1930 pendant la période coloniale qu'aujourd'hui au moment où le wahhabisme contamine les esprits partout asservis par l'autoritarisme de l'État qui favorise la corruption et qui gèle le politique en bridant la société civile.(...)

Thalathûn reste une œuvre très particulière, cohérente en sa singularité, sans concession. Par la réinvention du jeu d'acteurs mené unilatéralement, radicalement même; par sa propension déclamatoire; par son expressionnisme non psychologique; par la densité de son discours; par la reconstruction des rites et des cérémonies; cette œuvre n'est certainement pas vouée à plaire aux marchands.

Certes, les foules ne se bousculeront pas pour voir ce film, mais il sera encore vu et commenté dans cinquante ans. J'inscrirai ce film dans le catalogue des œuvres qui font du cinéma un des beaux-arts. De ces œuvres précieuses, lentes, énigmatiques par pénurie ou par saturation de sens, par leur silence ou par leur parole abondante, si près du Miroir de Tarkovsky, ou plus près encore du Cinquième Empire de Manoel de Oliveira

A.M.





Mustapha Mnif Vivre pour autrui



Il n'avait bénéficié d'aucune faveur ! Tout simplement, parce qu'il ne l'avait jamais demandée ! Mais, il avait été comblé de bonheur, d'amour des siens et d'affection de ses proches. Mustapha Mnif, décédé subitement le 15 août 2025, à 77 ans, incarnait l'abnégation, la probité et l'intégrité. Juriste de formation, doublé d'un énarque, il avait été pendant 8 ans, de 1980 à 1988, le chef de cabinet de quatre Premiers ministres successifs : Mohamed Mzali, Rachid Sfar, Zine El Abidine Ben Ali et Hédi Baccouche. Une longévité rare à un poste aussi sensible et un siège facilement éjectable. Ce fut une confirmation de ses compétences et de son patriotisme.

L'amour de la Tunisie coulait dans les veines de Mustapha Mnif. Encore enfant, alors qu'il fréquentait l'école Kammoun, à la rue de La Mecque dans la médina de Sfax, il regardait avec émotion et admiration les militants destouriens conduits par Hédi Chaker, et les syndicalistes avec Farhat Hached en tête, s'activer dans la lutte contre l'occupant. Il n'en sera que plus déterminé à servir le pays, une fois il aura terminé ses études.

Ses années au lycée de garçons de Sfax seront, parallèlement à ses brillantes études, celles de son épanouissement littéraire, artistique, musical, et théâtral, au sein de la jeunesse scolaire. Doué pour la déclamation des poèmes classiques et modernes, doté d'une vaste culture, éloquent, faisant montre d'un esprit vif et d'une réplique facile et agréable dans ses conversations, Mustapha Mnif était la vedette des compétitions culturelles inter-lycées. Jouant de la flûte, il faisait également partie de la troupe musicale qui fera émerger de futures grandes vedettes.

L'action politique et syndicale, c'est au campus universitaire à Tunis qu'il s'y engagera, rejoignant l'Union générale des étudiants de Tunisie (Uget) et l'organisation des étudiants destouriens. Elève à l'École nationale d'administration, dont il sera diplômé en 1971, et étudiant en droit à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis où il décrochera une licence en droit (droit public), en 1971, il sera très actif sur les revendications prioritaires et les cas à résoudre. Mustapha Mnif s'illustrera par ses discours

enthousiastes, ses écrits très vifs et ses propositions pertinentes. Lorsqu'il ira à Paris pour poursuivre ses études de 3e cycle à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'esprit de Mai 68 était encore très vivace. Destourien et cadre de l'Uget, Mustapha Mnif devait frayer son chemin parmi une large palette de familles idéologiques, ce qui ne lui sera guère facile, surtout qu'il devait réussir ses études. Sa chambre N°124, à la Maison de Tunisie de la Cité universitaire, sur le boulevard Jourdan, sera le lieu de rencontre et d'interminables débats de divers courants. Plus tard, lors qu'il s'installera à la rue Rémy-Dumoncel, près d'Alésia (14ème), son modeste studio sera ouvert à tous, dans une grande générosité, malgré la modestie de sa bourse d'études. Mustapha Mnif obtiendra un diplôme d'études supérieures en droit public (1973), puis un diplôme d'études supérieures en sciences politiques (1974), et s'engagera dans la préparation d'une thèse de doctorat qui lui demandera beaucoup d'effort.

Sollicité par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, Hédi Zghal, et le ministre lui-même, Mohamed Mzali, il rejoindra le cabinet en qualité de conseiller juridique, mettant ainsi le pied dans l'étrier des hautes fonctions. Sa carrière de cadre au sein de l'Uget et de la société civile sera intense : membre de la commission administrative puis du bureau exécutif de l'Uget (1968-1977), membre du bureau national de l'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille (1978-1980),

membre du conseil d'administration de l'Utss et de l'Utaim... Il était très sollicité. Quant à son action au sein du parti socialiste destourien, elle est marquée par son élection en tant que membre du comité central durant deux mandats successifs de 1979 à 1986.

Lorsque viendra pour lui le temps de revenir à sa carrière de base de juriste, Mustapha Mnif sera chercheur universitaire au Ceres, avocat au barreau de Tunis, conseiller auprès de la Best Bank et arbitre international auprès de la CCI de Paris, dès 1996.

Tant de fonctions qu'il avait portées par un même esprit de servir la patrie et autrui. Prêter écoute, secours et conseil était son moule fondateur. Nullement attiré par le lucre ou ébloui par les fastes du pouvoir, il était dans la simplicité, la sincérité et la contribution aux nobles causes. Il se dédiait aux autres.

Fier de son identité arabo-musulmane, maîtrisant parfaitement les langues arabe et française, tribun, et à la plume fine, il aimait partager avec ses interlocuteurs tunisiens et étrangers ses valeurs et ses convictions. Mustapha Mnif était une pensée profonde, des écrits solidement charpentés et une voix puissante et convaincante qui sait également se faire douce et séduisante.

Allah yerhamou.■





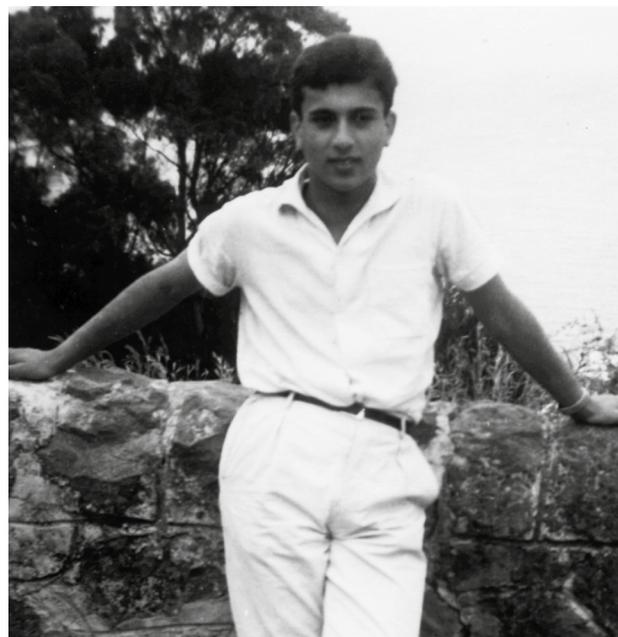
Dr Béchir Gueddana Cinquante ans de militantisme

• Par Dr Zied Bellamine



Convaincu de la vie associative, il avait, une fois installé dans le secteur libéral après des études à Paris, commencé, dans le cadre de l'Association générale des médecins de Tunisie (Agmt), par s'investir dans la formation médicale continue en lançant avec succès les journées Naceur Haddad.

La crise des ordonnances numérotées de la fin des années 70 l'a amené à la nécessité de créer un syndicat indépendant pour défendre les intérêts matériels de la médecine libérale. Ce n'était pas une entreprise facile avec un pouvoir qui n'acceptait pas de voix discordantes, un syndicat des



médecins a d'ailleurs été dissous après l'indépendance pour divergence de vues.

La défense des intérêts matériels des médecins a alors été confiée exclusivement au Conseil national des médecins. Grâce à son charisme et à son courage, il a réussi à réunir un bureau fondateur et, en se référant au Code du travail, à créer le Syndicat tunisien des médecins de libre pratique. Ceci a ouvert la porte à la création d'autres syndicats (pharmaciens, dentistes, biologistes...).

En tant que secrétaire général et meneur d'hommes, il entreprend la mise en place des structures régionales en parcourant tout le pays, et le premier congrès a lieu en 1981 à Gammarth malgré les réticences du pouvoir qui sont allées jusqu'aux menaces d'intervention sécuritaire. Élu pour deux mandats avec à chaque fois l'unanimité des congressistes, il a mené avec fermeté et conviction des batailles pour défendre les intérêts de la médecine en général et ceux de la médecine libérale en particulier.

Parmi les actions les plus importantes, on peut citer le rejet de la loi des finances de 1984 qui voulait utiliser les bulletins de soins pour le contrôle fiscal et le boycott de la couverture sociale par la Cnss qui n'instaurait pas d'indexation de la retraite au Smig ; ce rejet a été maintenu jusqu'à obtention de gain de cause en 1989.

Dépassant le cadre de la médecine libérale, il a réussi à convaincre et à réunir tous les représentants de la profession (ordres et syndicats) dans le cadre du collectif des professions médicales dont il a été le coordinateur pour la réflexion concernant la réforme du système de santé, avec notamment la nécessité d'une couverture santé universelle qui a permis la création de la Caisse nationale d'assurance maladie en 2006.

Après deux mandats, il a passé le flambeau et les congressistes du 3e congrès l'ont désigné président d'honneur du syndicat. Il est resté très proche et assistait à presque toutes les réunions des commissions administratives où ses analyses étaient attendues et prises en compte dans les décisions. Il était toujours disponible pour prodiguer ses conseils et prêter main-forte aux premiers responsables syndicaux à travers ses conseils ou ses relations.

Comment parler de feu Bechir Gueddana, que j'ai côtoyé plus de quarante ans, sans évoquer sa bonhomie, son approche très agréable, son engagement sincère et sans calcul et surtout son côté bon vivant et fin gourmet. Il suffisait de l'écouter parler de ses recettes pour avoir l'eau à la bouche. Quand il faisait ses courses au marché central, il était à filmer.

La famille médicale et en particulier libérale a perdu un de ses piliers mais sa droiture et son engagement serviront d'exemples aux générations futures. ■

Z.B.





Dr Béchir Gueddana Une vie au service de la profession médicale et de la santé des Tunisiens



C'est avec une profonde tristesse que le monde médical tunisien a appris le décès du Dr Béchir Gueddana, survenu le 18 août 2025. Médecin respecté, connu pour son intégrité et son humanisme, il fut le fondateur et premier secrétaire général du Syndicat tunisien des médecins libéraux (Stml). Il a consacré sa vie à la défense de la profession médicale, au renforcement du système de santé tunisien et au bien-être de ses concitoyens. Sa disparition laisse un grand vide, mais son héritage intellectuel, humain et institutionnel perdure.

Médecin de terrain au service des siens

Étudiant militant, médecin de formation et membre de la société civile engagé, Dr Béchir Gueddana s'est imposé comme l'une des grandes voix de la médecine tunisienne. Sa compétence reconnue, alliée à une rigueur morale inébranlable, a marqué durablement le paysage sanitaire national. Au début de sa carrière, il exerça dans les dispensaires du Grand Tunis, où il acquit une connaissance fine des réalités sanitaires et sociales des quartiers populaires. Cette expérience de terrain a façonné son approche profondément humaine de la médecine et l'a convaincu de la nécessité d'une organisation collective de la profession.

Dr Béchir Gueddana était avant tout un médecin de terrain. Il exerçait à El Ouardia, où il recevait chaque jour ses patients avec rigueur, écoute et humanité. Son professionnalisme, son empathie, sa disponibilité et sa bienveillance étaient salués aussi bien par ses confrères que par les familles qu'il accompagnait depuis des décennies.

Un réformateur actif pour une médecine solidaire

Il a présidé le Collectif des professionnels de la santé ainsi que l'Association générale des médecins de Tunisie, où il joua un rôle clé dans les débats sur les grandes orientations de la santé publique et la place du médecin dans la société tunisienne. Au sein de cette dernière, il a organisé les Journées Naceur Haddad. Ces journées ont rendu hommage au Dr Naceur Haddad, pionnier de la médecine sociale en Tunisie, connu pour son approche profondément humaine des problèmes de santé. En assumant cette mission, le Dr Béchir Gueddana a su rassembler plusieurs générations de praticiens autour d'une vision commune : celle d'une médecine solidaire, ancrée dans la dignité du patient et dans la responsabilité citoyenne.

Sur le plan humanitaire, il s'est distingué par son engagement au-delà des frontières nationales. Il a ainsi organisé et accompagné une livraison d'aide médicale au peuple irakien après la première guerre du Golfe, marquant son attachement aux valeurs de solidarité internationale.

Cofondateur de la Cnam et artisan d'une réforme historique

L'un des apports majeurs du Dr Béchir Gueddana fut sa participation à la fondation de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) en 2004,

dont il fut l'un des principaux concepteurs et architectes. Visionnaire, il comprit très tôt que l'avenir du système de santé tunisien passait par la mise en place d'un régime d'assurance maladie universel, capable d'unifier les multiples caisses existantes et d'assurer une meilleure équité entre les citoyens. Sa contribution a porté autant sur la conception du modèle que sur la négociation entre l'État, les praticiens et les partenaires sociaux, dans un climat souvent marqué par des tensions et des résistances.

La Cnam, en devenant le pilier du financement de la santé en Tunisie, demeure l'une des réalisations les plus structurantes auxquelles le Dr Béchir Gueddana a contribué, et témoigne de sa vision à long terme d'un système de santé moderne, équitable et durable.

Défenseur des médecins libéraux et bâtisseur d'un syndicat structuré, visionnaire courageux et stratège, le Dr Béchir Gueddana fut un acteur central dans la création et le rayonnement du Stml en 1981 dans un climat politique où l'État opérait pour empêcher la formation de nouveaux syndicats, y compris en exerçant pressions et menaces. À une époque où la profession médicale libérale manquait de représentation organisée, il a posé les bases d'un syndicat moderne, démocratique et structuré. Sous son impulsion, le Stml a fédéré les médecins libéraux autour de revendications légitimes : amélioration des conditions d'exercice, reconnaissance professionnelle, défense des droits sociaux et contribution active aux grandes réformes de santé. Il a été le précurseur des autres syndicats dans le domaine de la santé.

Une vie ancrée dans la culture, la transmission et la mémoire

Homme de culture, passionné de théâtre et de musique, observateur attentif de la société tunisienne, il voyait dans les débats d'idées une prolongation naturelle de son engagement citoyen. Reconnaisant envers le Lycée Alaoui, qui avait largement contribué à sa formation, il s'est impliqué activement dans l'association des anciens élèves, participant à des activités bénévoles destinées à stimuler la curiosité culturelle et historique des jeunes générations.

Marié et père de trois enfants, il transmettait à sa famille comme à ses étudiants et confrères les valeurs d'honnêteté, de dignité et de service.

Un héritage vivant

Le Dr Béchir Gueddana restera dans les mémoires comme un bâtisseur, un visionnaire et un humaniste engagé. En conjuguant médecine, engagement syndical, réforme institutionnelle et sens du service public, il a tracé une voie pour les futures générations de praticiens.

#Happy2025ByATB



ATB

البنك العربي لتونس

فرصة تملك دار، بأحسن taux

100 مع **SAKAN**
JOURS

فرصة تدوم كان 100 يوم

CRÉDITS IMMOBILIERS À TAUX AVANTAGEUX

@ArabTunisianBank



www.atb.tn

Simulez
votre crédit





• Par le bâtonnier
Christian Charrière
Bournazel



Yadh Ammar Un avocat exemplaire

Yadh Ammar aurait eu 79 ans le 12 septembre de cette année. Il vient de nous quitter trop tôt, trop vite, et je dirais précipitamment.

C'est à l'occasion des rentrées du barreau de Tunisie, lorsque j'étais moi-même bâtonnier, que j'ai eu la chance de le rencontrer et de nouer avec lui une amitié qui ne s'est jamais altérée.

Notre première rencontre fut à l'hôtel où je logeais. Dans le salon de réception, nous nous sommes trouvés à la même table et je fus séduit par la qualité de son sourire, sa simplicité, alors qu'il était l'un des personnages les plus estimés du monde judiciaire. Les échanges furent parfaitement libres, sans aucune affectation, et portèrent sur des sujets les plus divers.

Il était toujours mesuré dans ses propos et ne manifestait jamais le moindre parti pris ni la moindre acrimonie contre quiconque. Il alliait à la fois la bonté et le caractère d'un homme empreint d'une grande culture.

Son parcours d'étudiant, il l'avait vécu à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, où il enchaîne les maîtrises et les diplômes d'études supérieures.

Inscrit au barreau de Tunisie depuis 1977 et pratiquant son métier à Tunis, il a également été le mentor de nombre de futurs avocats ou de futurs magistrats qu'il a formés.

Consultant et professeur à l'université de Tunis, il a enseigné dans nombre de domaines du droit, en même temps qu'il a participé à des activités associatives au plus haut niveau, comme secrétaire général ou comme vice-président national de l'Union internationale des avocats, ainsi que de l'Union internationale auprès des organisations des Nations unies.

Il ne s'est jamais égaré dans la politique, n'ayant aucune autre ambition que celle de faire régner l'ordre du droit contre le désordre des forces.

Polyglotte, il était ouvert à toutes les cultures et incarnait au plus haut degré l'humanisme qui, faisant fi des frontières, établit des liens indissolubles entre les hommes et femmes de qualité, soucieux de contribuer à répandre la culture et la fraternité.

Ami incomparable, il avait le sens de l'accueil, aidé en cela par Rawdha, son épouse. Il recevait généreusement ses amis dans sa maison, située à Carthage. Toujours souriant, sans jamais manquer de caractère, il incarnait au plus haut degré cette part évidente de la société tunisienne, parfaitement

enracinée dans son terroir et ses traditions historiques et totalement ouverte à la culture européenne, qu'il a magnifiquement mise en valeur. Il faisait partie de cette lignée tunisienne dont sont issus tant d'avocats remarquables, à la fois tunisiens et français, comme Gisèle Halimi, Bruno et Angelo Boccaro.

Il me fit l'honneur, avec mon confrère et successeur, le bâtonnier Pierre-Olivier Sûr, de lui remettre les insignes de la Légion d'honneur qui lui étaient très naturellement destinés.

Yadh Ammar nous manquera, mais son souvenir continuera à éclairer le chemin de nos vies d'avocats. 

C.C.B.



• Par le bâtonnier
Mohamed Fadhel
Mahfouh

Il inspirera les générations à venir

Avocat, ténor du barreau tunisien, respecté par différents barreaux, enseignant universitaire apprécié, et figure marquante de la société civile, Maître Yadh Ammar, décédé le 9 août 2025, était d'une rare compétence, doublée de hautes valeurs.

Il a su partager son savoir avec ses confrères et consœurs, ainsi que ses étudiants, dans une pédagogie limpide et un humour fin, tant prisés par tous ceux qui l'ont côtoyé. Sa science et son expérience feront de lui une référence. Il les partageait dans l'abnégation et avec toute l'humilité et la pédagogie nécessaires.

Maître Ammar était de ceux qui ne cherchaient pas la lumière, évitait les feux de la rampe. Il préférait l'ombre et la pénombre, l'influence du verbe et du lien instantané de l'ami qui vous veut du bien.

Des amitiés, il en a tissé un peu partout en Tunisie et dans le monde, de différents bords et différents horizons ; ce qui lui a permis, en plus de son expertise, de briller dans les plus hautes instances internationales, notamment à l'Union internationale des avocats (U.I.A), auprès des instances onusiennes et auprès de responsables politiques dans les pays amis et voisins. Et à ce titre, il a été décoré de la Légion d'honneur en reconnaissance de sa contribution au renforcement de l'amitié tuniso-française. Ses confrères lui ont décerné le titre prestigieux d'Avocat honoraire auprès du barreau de Tunisie, à l'occasion de son départ à la retraite de l'exercice de la profession qu'il a tant aimée.

Sa maîtrise de la langue et de la culture françaises l'a beaucoup aidé dans la défense des intérêts de sa Tunisie chérie. J'en étais le témoin oculaire.

Il restera un exemple à suivre pour les générations à venir qui voudraient avoir son ouverture d'esprit et sa rigueur de la méthode.

Si Yadh, comme je l'appelais si respectueusement et confraternellement, était pour moi un ami, un confrère mais aussi un conseil aiguisé sans être envahissant. Il m'avait constamment soutenu dans

les différentes charges que j'ai eu l'occasion d'exercer. Paix à son âme et que le Bon Dieu l'accueille dans Son infinie miséricorde. Mes pensées vont également à sa famille qui est la mienne aussi.

Repose en paix, Si Yadh. ■

M.F.M.



• Par Frida Dahmani
Journaliste

Une voix qui restera vivace

Bien souvent, l'attention est attirée par les figures du barreau qui multiplient les effets de manches et construisent une carrière à coups de déclarations qui séduisent les médias. D'autres s'effacent devant les affaires qu'ils défendent et préfèrent la discrétion de leurs cabinets pour préserver la confidentialité de leurs clients. Le regretté Yadh Ammar était de ceux-là.

Cet originaire de Sfax, qui avait mené de brillantes études de sciences économiques et de droit à la Sorbonne, a peaufiné son art de convaincre et sa maestria dans la conduite de débats en prenant fait et cause de manière apaisée pour le mouvement étudiant au sein de l'Union générale des étudiants de Tunisie (Uget) durant notamment le bouillonnant Mai 68. Une épopée qui a forgé les convictions sur la justice et l'Etat de droit de celui qui se destinait au barreau.

Les bouleversements d'une fin de siècle puis ceux de la révolution tunisienne ont enrichi le contenu que ce pédagogue et fin lettré dispensait à ses étudiants de la faculté des Sciences économiques et de Gestion de l'Université de Tunis. Il exprimait toute sa maestria de la nuance et sa maîtrise des

textes à travers les nombreuses publications qui ont jalonné son parcours de juriste.

Il y a acquis un tel respect de ses pairs et n'hésitait pas à mettre à contribution son carnet d'adresses pour donner un coup de pouce à ses étudiants. Il a permis l'accès à des cycles d'études, notamment en France, à plus d'un avocat tunisien d'autant qu'il assurait lui-même une liaison entre les barreaux tunisiens et ceux de l'Hexagone.

Mais celui qui a été avocat de grandes entreprises publiques et celui de l'ambassade de l'Union soviétique qui deviendra celle de Russie, est surtout reconnu pour ses qualités d'arbitrage. Une action qu'il menait à l'international avec beaucoup de doigté et de sensibilité qui ont participé à son succès.

S'il fallait retenir une qualité de cet homme qui témoigne des grandes heures de la Tunisie, ce serait son élégance et ses manières de gentleman qui accompagnaient une culture immense et sans faille. C'est justement ce talent intarissable qui a séduit la maison Guerlain dont il sera le conseil en Tunisie où le parfumeur de Grasse s'approvisionne en néroli.

Dans son cabinet, avec une extrême courtoisie, il ne s'installait jamais derrière le meuble prévu à cet effet mais prenait place autour de la magnifique table de bois d'olivier qui était à la fois une oeuvre d'art singulière et le point d'ancrage de son cabinet. C'est là qu'il se réunissait avec les jeunes confrères qu'il formait ainsi qu'avec ses clients. Toujours attentif, de temps à autre il soulevait la tête et son regard se perdait dans la ramure de l'arbre immense prêt à déborder de l'embrasement de la fenêtre.

Pour certains, Yadh Ammar aurait pu paraître taiseux, appréciant un certain quant-à-soi, il n'en était rien. L'homme était certes discret par nature mais était extrêmement affable et surtout un fin observateur d'une société en mutation et avait une certaine tendresse pour ses semblables. Avec sa courtoisie de tous les instants et son humour délicat, il faisait d'une discussion banale un instant privilégié. La voix de ce ténor du barreau de Tunis, qui pour beaucoup était un ami, s'est éteinte mais celle de l'homme rare qu'il a été demeure vivace dans le souvenir. ■

F.D.



■ Paris, mars 1968



• Par Sophie et Gilles Levy

*Sophie Sayanoff-Levy, contrôleur général économique et financier (h)
et Gilles Pierre Levy, président de Chambre à la Cour des comptes (h)*

Par le hasard des affectations en groupe de travail à la faculté de Droit et d'Économie de Paris en 1967, Sophie Sayanoff a pour voisin Yadh Ammar dont elle découvre immédiatement les qualités de gentillesse et de finesse.

A l'occasion de mai 68 et des années qui suivirent, les chemins convergent également, Yadh démontrant à la militante de l'Unef toutes ses qualités de conviction et de leadership en tant que responsable de l'Uget.

L'amitié et les échanges ne se sont pas taris avec la fin des études universitaires. Bien au contraire, les liens se sont encore renforcés avec leurs conjoints respectifs, Rawdha et Gilles Levy.

Que d'échanges sur nos lectures, sur la situation internationale dont Yadh, grand voyageur, était bon connaisseur, sur l'économie, sur la situation politique dans nos pays respectifs, sur les libertés et les droits de l'homme

Yadh était ce que les textes anciens appellent «un homme juste», assumant avec le sourire toutes les responsabilités: responsabilités humaines d'abord, que ce soit son rôle de chef de famille, de soutien avisé, affectueux et dévoué à ses proches et à ses amis; responsabilités professionnelles ensuite comme avocat, comme arbitre international ou comme enseignant au plus haut niveau à la faculté de Droit;



Yadh

responsabilités morales tant dans le syndicalisme étudiant que dans la vie de la Cité.

Il était aussi non seulement un citoyen tunisien aimant et servant son pays, mais aussi un citoyen du monde, notamment dans ses missions de représentant des avocats tunisiens à l'Union internationale des barreaux, et ce n'est pas par hasard que l'ambassadeur de France lui a remis la distinction rare de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Il était un homme solide, un pilier, une référence, sur qui tous pouvaient s'appuyer.

Et combien pour nous de moments intimes partagés en famille pendant les vacances d'été, en Tunisie, pendant les séjours parisiens, toujours agrémentés de sorties au théâtre, et les événements heureux pour les Ammar comme pour ses amis.

Nous espérons en partager encore beaucoup, à commencer par un séjour en Normandie programmé fin août qui aurait été une fois encore l'occasion de commenter l'actualité avec sagacité et conviction. La maladie en a voulu autrement en nous enlevant un ami très cher, en nous privant de son humour, de sa joie de vivre, de sa générosité, de son intelligence des situations et de son regard toujours compréhensif. C'est un immense vide que nous et nos enfants ressentons et ressentirons toujours. ■

S.S.L et G.L.



Réinventons la banque ensemble !

1^{ère} Banque en ligne en Tunisie

OUVERTURE DE COMPTE



100% EN LIGNE



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Noureddine Koubaa

Un pionnier des finances publiques



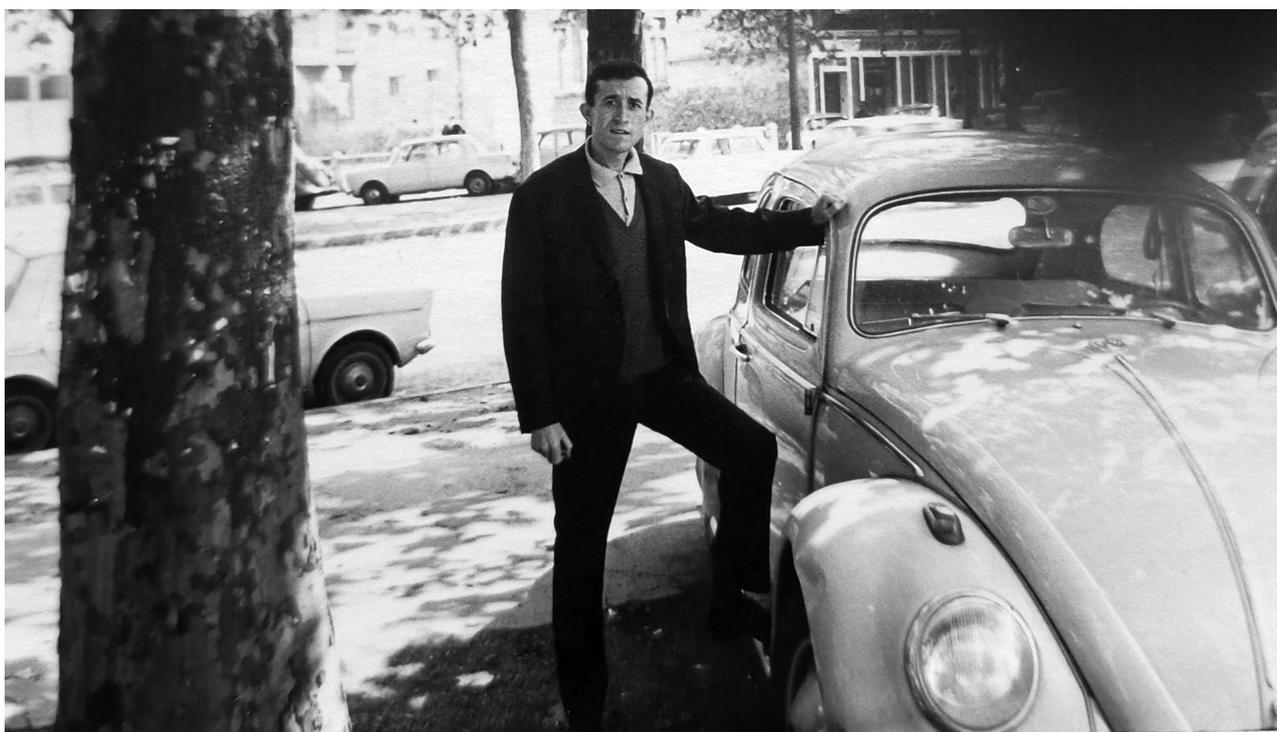
La jeune République avait besoin de hauts fonctionnaires rompus aux finances publiques pour leur confier les comptes de la nation, le budget et l'inspection générale des services. Noureddine Koubaa, décédé le 19 août dernier à l'âge de 88 ans, fera partie des équipes pionnières. Son parcours d'excellence le mènera, après une licence en droit à la faculté de Droit de Tunis (1962), à un diplôme d'études supérieures de droit public à Paris-Panthéon (1965). Il sera admis en tant qu'élève stagiaire à l'École nationale d'administration de France (Promotion Stendhal 1963-1965).

Rejoignant, à son retour à Tunis, le ministère des Finances, Noureddine Koubaa y fera une brillante carrière.

Longtemps directeur général du budget, il sera le fondateur du Contrôle général des finances (CGF), avant d'être nommé P.D.G. de la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (Cnrps), puis de la Banque tuniso-libyenne (BTL).

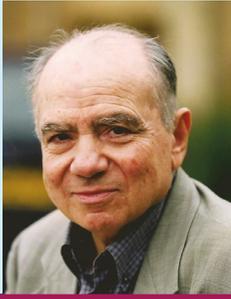
Noureddine Koubaa participera, en tant qu'expert pour le compte de la Banque mondiale et de l'Union européenne, à de multiples missions d'assistance technique dans le domaine budgétaire dans différents pays dont Djibouti et la RD Congo.

Il laisse le souvenir d'une droiture exemplaire, incarnant l'esprit du service public et l'engagement au service de la nation. ■



طاقتنا تتجدد مِنَّا، لِنَا





Le “non” à

voiles toutes

• Par Hédi Bouraoui



Non, je ne tiens pas à saborder
Le Nif (la fierté) de mes ancêtres
Même dans l'art de tourner de l'œil
Non, je ne veux pas balancer
Ma langue française
Par-dessus bord de son navire croulant
Non, je ne peux pas virer de bord
De ma Canaditude chérie
Même pour le prix d'un poisson d'or
Non, je ne tiens pas à bourqua-vêtir
Ma foi en laïcité ardue
Juste pour plaire aux Bondieusards têtus !
Non, je ne veux pas tourner la veste
Aux vérités célestes
De tout mortel au bord de la mort
Non, je ne peux pas larguer
Les sédiments de mes parcours
Dans un monde éclaté sans contour !
Non, je ne tiens pas à fourvoyer
Mon identité millefeuille
Dans la tanière d'un seul label
Non, je ne veux pas brader
L'apport de mes tableaux de bord
Même pour les diamants de la reine d'Angleterre !
Non, je ne veux pas vendre mon âme
Au Diable Vauvert
Même pour un continent de Camembert
Non, je ne lézarderai jamais
Mes « Non » en toutes leurs couleurs
Puisqu'ils me corrigent quelques travers !
Je laisserai voguer mes « Non »
À voiles toutes
Pour me frayer les routes de la candeur
Et si jamais ils en doutent
Je les prendrai à bras-le-corps
Pour étouffer torts et déroutes !

H.B.



SSANGYONG
KGM

Prêt, **à tout affronter.**



M U S S O

VISITEZ NOTRE SITE

www.ssangyong-tunisie.com

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

Nous suivre



SSANGYONG TUNISIE



رفاهية، راحة، وموقع مميز

نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى - طريق رواد، وهو مشروع سكني راقٍ يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+3 / S+2 / S+1

إقامة مؤمنة

مأوى سيارات

قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع SIMPAR



29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn

La Vie...

La vie est tel ce ciel
Clair et brouillé...
Des nuages teintés de
Soleil qui disparaît
D'autres sombres annoncent
L'orage en un tournant de coin
Puis au loin... pipe une lumière
Indiquant peut-être un chemin
Vers l'infini de l'inconnu !■

H.B.



La soirée folklorique du Festival international de Carthage 2025

La soirée folklorique du Festival international de Carthage 2025, tenue le 11 août au Théâtre antique, a réuni dix troupes venues du Sénégal, de Serbie, d'Inde, d'Irak, de Libye, du Burkina Faso, de Tunisie, d'Égypte, d'Algérie et de Palestine. Dans une ambiance festive et chaleureuse, chaque délégation a célébré son patrimoine à travers la danse, la musique et les costumes traditionnels, offrant au public un voyage haut en couleurs entre rythmes africains, sonorités orientales et danses collectives. Au-delà du spectacle, l'événement a porté un message d'unité et de fraternité, illustrant la richesse des cultures et leur capacité à dialoguer et s'entrelacer sur la scène carthaginoise.









• Par Habib Touhami

Quand ressurgissent les fantômes du passé !

Il ne s'agit pas ici de politique, de religion, de culture ou même d'histoire nationale, sujets habituels de polémiques et d'idées reçues. Il ne s'agit plus «modestement» que d'emploi, de chômage, de sécurité sociale et des liens complexes qui les rattachent. Après un court moment de lucidité, voilà que le pays repart de plus belle dans ses travers à propos des moyens à mettre en œuvre pour traiter le chômage, celui des jeunes et des diplômés en particulier, ou pour sauver la Sécurité sociale, le régime des pensions notamment. En effet, la gravité de la situation socioéconomique semble inciter l'opinion publique et les décideurs politiques à remettre au goût du jour des conceptions et des pratiques dont les faits ont pourtant démontré l'inefficacité et le coût exorbitant pour l'économie nationale et les finances publiques.

Recruter plus de fonctionnaires et d'agents publics n'a jamais résolu le problème du chômage, surtout quand celui-ci devient structurel, et en tout cas pas à notre stade de développement. Il existe au demeurant une différence de taille entre augmenter le nombre d'emplois et augmenter le nombre d'employés. Au cours des quarante dernières années, la Fonction publique et les entreprises publiques ont été considérées comme le moyen de faire diminuer le taux de chômage. Ce fut une erreur dont le pays continue à payer le prix. En effet, le nombre de fonctionnaires et d'agents publics doit dépendre exclusivement des besoins de la population, en éducation et en santé surtout, de la démographie et de l'évolution des techniques de gestion dont l'informatique. En aucun cas, ce nombre ne doit dépendre du taux de chômage. Vérité «incontestable» quoique remise en cause à chaque fois que la situation sociale se tend ou que le pouvoir en place choisit de céder à la facilité.

Quand le taux de chômage dépasse 15% de la population active, ce qui est notre cas, il est faux de montrer du doigt le seul taux de croissance de l'économie. Certes, ce dernier compte mais il est loin de constituer la raison exclusive de la dégradation de la situation de l'emploi. Même avec un taux de croissance de 5%, il n'est pas dit que la tendance s'inversera, et en tout cas pas pour le taux de chômage des diplômés, celui des femmes notamment. Ces problématiques relèvent davantage de la nature et du volume de l'investissement (FBCF), de la taille des entreprises et de l'adéquation de la formation que du seul taux de croissance. L'histoire économique du pays de ces trente dernières années l'atteste. Notons à titre indicatif qu'entre 2015 et 2024, les secteurs économiques les plus employeurs ont vu leur FBCF baisser, même à prix courants (de 306,8 MD à 230,3 MD pour le secteur de l'habillement, du textile et du cuir par exemple).

La population tunisienne vieillit, a une espérance de vie de plus en plus grande et entre dans la vie active de plus en plus tard. Si l'on veut sauvegarder notre système de pension dit à répartition, il faut nécessairement rallonger la durée de l'activité sauf au cas où la pénibilité du travail y contreviendrait. Ceci exclut l'adoption de mesures démagogiques telles que la retraite anticipée ou le maintien tel quel de l'âge de départ à la retraite. Verser prématurément les actifs cotisants, avec ou sans leur consentement, dans l'inactivité au nom de la résorption du chômage n'a strictement aucun sens, d'autant moins que les postes de travail ne sont pas interchangeables.

C'est donc à la création d'emplois qu'il faut s'attaquer franchement. Mais pour ce faire, il faut d'abord remplacer dans nos têtes l'équation un retraité de plus est égal à un chômeur de moins par l'équation une création d'un emploi de plus est égale possiblement à un chômeur de moins. **H.T.**



PACK BT- ETUDIANTS

**100 %
GRATUIT**

ÉTUDIANTS... UN NOUVEAU MONDE S'OUVRE À VOUS !



Bénéficiez gratuitement de :

- ✓ Un compte DE DÉPÔT
- ✓ Un accès BTNET
- ✓ Un accès BTMOBILE
- ✓ Une CARTE BANCAIRE



REACH FOR THE CROWN



LE COSMOGRAPH DAYTONA



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233



ROLEX